

Le Soleil, Reynald Levesque

INTER-LOTO		TRAGÉ 180 — 1 OCT. 1976			3^e NUMÉRO COMPLET 3 3 6 0 5 2 8			6^e NUMÉRO COMPLET 2 8 6 1 8 0 0					
		1,561,255	11,797	1,163,700	15 BILLETS SE TERMINANT PAR			15 BILLETS SE TERMINANT PAR					
		billets vendus	graphique	en part	1487 BILLETS SE TERMINANT PAR			1477 BILLETS SE TERMINANT PAR					
1^{er} NUMÉRO COMPLET 2 6 6 1 5 2 5		GAGNE		\$250,000	4^e NUMÉRO COMPLET 3 3 1 9 1 9 3		GAGNE		\$25,000	7^e NUMÉRO COMPLET 3 2 7 2 0 0 8			
15 BILLETS SE TERMINANT PAR		6 1 5 2 5		GAGNENT	13 BILLETS SE TERMINANT PAR		1 9 1 9 3		GAGNENT	15 BILLETS SE TERMINANT PAR			
1487 BILLETS SE TERMINANT PAR				5 2 5	GAGNENT	1469 BILLETS SE TERMINANT PAR		1 9 3		GAGNENT	1373 BILLETS SE TERMINANT PAR		
2^e NUMÉRO COMPLET 3 4 9 3 1 2 0		GAGNE		\$100,000	5^e NUMÉRO COMPLET 2 4 0 9 2 9 7		GAGNE		\$25,000	8^e NUMÉRO COMPLET 3 2 8 3 3 8 7			
15 BILLETS SE TERMINANT PAR		9 3 1 2 0		GAGNENT	13 BILLETS SE TERMINANT PAR		0 9 2 9 7		GAGNENT	14 BILLETS SE TERMINANT PAR			
1437 BILLETS SE TERMINANT PAR				1 2 0	GAGNENT	1476 BILLETS SE TERMINANT PAR		2 9 7		GAGNENT	1468 BILLETS SE TERMINANT PAR		
				\$50					\$50				
				\$1,000					\$1,000				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50					\$50				
				\$50	</								

Rapatriement... (Suite de la première page)

Interrogé pour savoir ce qu'il ferait si M. Trudeau décidait finalement d'agir sans les provinces, M. Bourassa a répondu, sans aucune hésitation: "Vous verrez le 13 ou le 14".

Tous les journalistes présents ont fait en conséquence le rapprochement entre la date 12 octobre alors que doit s'ouvrir la nouvelle session des Communes à Ottawa (c'est à ce moment que M. Trudeau devrait rendre sa décision officielle) et les rumeurs de plus en plus persistantes d'élections générales au Québec pour le mois de novembre.

Progrès au niveau des principes

Visiblement pour la forme, M. Bourassa a émis l'avis que M. Trudeau, en raison des progrès réalisés en fin de semaine et en raison de l'unanimité sur certains secteurs-clés, "ne serait pas justifié de procéder unilatéralement".

Les progrès dont a parlé le chef du gouvernement québécois se situent cependant exclusivement au niveau des principes à l'intérieur de certains grands secteurs dont le contenu devra être précisé. Il a en effet admis qu'il devra y avoir des textes à cette fin.

Ces grands secteurs sur lesquels les provinces veulent avoir plus de pouvoirs dans l'éventualité d'un rapatriement sont: la culture, les communications (en particulier le câble), la Cour suprême, les pouvoirs de dépenser et la représentation au Sénat.

De façon un peu plus précise, les provinces veulent:

a) Une plus grande implication en matière d'immigration;

b) Une confirmation des droits de la langue anglaise et de la langue française selon les grandes lignes acceptées à Victoria en 1971; (en fait l'intégration de la loi fédérale sur les langues officielles à la constitution);

c) Un renforcement de la juridiction des gouvernements provinciaux en matière de taxation dans les secteurs de production de base en provenance des terres, des mines, des minéraux et des forêts;

d) Une assurance que les pouvoirs (dits déclaratoires) du gouvernement fédéral de décréter qu'une réalisation particulière est d'intérêt général pour le Canada ne seront exercés qu'avec le consentement de la province impliquée; (à titre d'exemple, si le fédéral voulait déclarer d'intérêt canadien le projet québécois de la Baie James, cette assurance s'appliquerait);

e) Qu'une conférence, composée des onze (11) premiers ministres du Canada, devrait être tenue au moins une fois par année en vertu d'une exigence constitutionnelle;

f) Que la création de nouvelles provinces devrait être soumise au consensus sur une formule d'amendement.

Il n'est pas inutile de signaler que la conférence n'a émis aucun texte officiel de clôture. Il a fallu s'en remettre aux notes sommaires unilingues anglaises ("summary notes") du premier ministre Peter Lougheed, de l'Alberta, le président de cette conférence qui était la suite de celle de la mi-août, à Edmonton.

Par surcroît, il faudra meubler chaque secteur où il y a eu consensus entre les provinces et des textes ainsi que plusieurs discussions seront nécessaires. C'est à ce niveau que les observateurs entrevoyent aussi de nombreuses autres difficultés.

Pour illustrer ce point, il suffit de rappeler que la définition du contenu du mot "culture" ne sera pas facile, d'autant plus que les points sur lesquels les premiers ministres provinciaux se sont entendus vont moins loin, en matière de garanties pour le français, que l'une des trois propositions faites par M. Trudeau le 31 mars dernier.

La population canadienne saura normalement d'ici au 12 octobre (ouverture d'une nouvelle session aux Communes d'Ottawa) si M. Trudeau était vraiment catégorique quand il a menacé les provinces d'agir seul si ces dernières ne s'entendaient pas sur les conditions de rapatriement de la constitution.

Les postiers...

(Suite de la première page)

Les postiers demandent que les changements soient retardés jusqu'à ce qu'il y ait négociation d'une entente sur ce point. D'ailleurs, la présente convention rend obligatoire cette consultation.

Le sous-ministre aux Postes, M. John Mackay, a déclaré dans un communiqué qu'il ne pouvait accéder à ces demandes. Il a dit que depuis plusieurs semaines, toute la question est devant le comité spécial d'arbitrage prévu par la convention.

Les changements dont on parle consistent en l'installation, dans 23 bureaux au pays, de machines capables de trier les lettres par leur code postal, au moyen de lecteurs optiques, ainsi qu'un dispositif automatique d'annulation du courrier comportant des irrégularités.

Vendredi, les postiers de Montréal avaient voté pour donner à leurs dirigeants syndicaux nationaux un mandat pour déclencher la grève. Le vote avait été de 1.310 pour et 959 contre.

Le président du Syndicat canadien des travailleurs des postes, M. Joe Davidson, avait accusé samedi le gouvernement de se livrer à une "vendetta" dans un effort pour casser son syndicat.

"Ils violent presque tous les articles de la convention", s'est exclamé M. Davidson.

Au sujet du comité spécial d'arbitrage, M. Davidson a émis l'avis qu'il aurait besoin d'un an pour tirer ses conclusions.

Il a de plus accusé le gouvernement de surveiller constamment les faits et gestes des postiers au moyen d'un circuit fermé de télévision. Pour lui, ce procédé est "grandement immoral".



Rodrigue Biron s'adresse aux délégués réunis pour le congrès d'orientation de l'Union nationale.

L'UN lorgne... (Suite de la première page)

Il concèdera cependant un statut plus ou moins clair de langue nationale du Québec au français afin d'assurer "le respect de sa pré-éminence".

A toutes fins utiles, la question linguistique a dominé les travaux du congrès d'orientation de l'Union nationale, en fin de semaine, à Montréal.

Elle a donné lieu, tant en atelier qu'en plénière, à des débats vifs, souvent chargés d'émotivité.

Pour certains observateurs, une telle prise de position constitue un net recul pour la cause francophone au Québec, voire un retour à la défunte loi 63.

Pour d'autres, il s'agit d'une concession des dirigeants unionistes, à des fins purement électorales, pour se rallier le vote des anglophones, surtout ceux de l'Ouest de la métropole, déçus de l'attitude du gouvernement Bourassa sur cette question fort controversée.

Enfin, un troisième groupe qui épouse la thèse de M. Rodrigue Biron, n'y voit là que pure réalisme, une façon d'assurer une égalité de chance aux francophones du Québec dans un contexte nord-américain anglo-saxon.

Fort actifs

Le facteur certes le plus marquant

de ces assises, fut la participation fort active des militants anglophones, représentant environ 20 pour cent, des quelque 1.600 délégués et observateurs inscrits, au point que l'on aurait pu se croire, à certains moments, dans un congrès à majorité anglophone.

L'un des porte-parole de ces derniers, le Dr William Shaw, candidat défait au congrès de direction de ce parti, en mai dernier, s'est dit convaincu, lors d'un entretien avec le représentant du SOLEIL, que pour l'heure, l'Union nationale constitue certes pour son groupe l'option la plus valable. Ils constatent qu'il y a quelques mois à peine, l'Union nationale ne parlait même pas d'abolition de la loi 22, qu'elle ne proposait pas un statut égal de la langue officielle au français et à l'anglais au Québec et qu'elle était muette sur le libre choix de la langue d'enseignement pour tous les Québécois. Pour le Dr Shaw, il s'agit

donc de progrès marquants, au niveau des principes, pour les Québécois anglophones et que le congrès unioniste de la fin de semaine a été un véritable exercice de démocratie.

D'autres propositions

L'importance accordée à ce sujet a mis pour le moins en veilleuse les autres débats à l'ordre du jour, au point que près de la moitié des 121 résolutions adoptées la veille, dans les quatre ateliers de travail, n'ont pu être soumises en plénière. Elles ont été référées en bloc au comité exécutif du parti.

En vrac, et un peu au hasard, les délégués ont entre autres résolu:

— que le concept du profit dans l'entreprise privée soit réaffirmé, respecté et revalorisé;

— l'abolition du droit de grève

dans les secteurs public et parapublic et son remplacement par des mécanismes permanents de négociation, de conciliation et d'arbitrage, à l'intérieur de délais préalablement fixés.

— encouragement du développement de polycliniques privées, en vue de décharger les centres hospitaliers d'urgences simples et d'analyses de laboratoire;

— révision globale de la constitution du Canada; à cet égard cependant, l'Union nationale laisse tomber sa suggestion d'un échancier précis pour mener à terme la révision constitutionnelle.

Toutes ces discussions, menées somme toute assez allègrement et dans l'ordre, se sont déroulées dans le cadre du slogan "C'est le temps de décider" et dans un objectif de décentralisation et de régionalisation administrative.

REPARATION DE MAISONS FINITION DE SOUS-SOL

RENNOVATION
ÉCOR de Québec Inc.

188 av. Lamontagne, Qué. 3 - Tél.: 522-2084

- Aucun comptant requis
- Jusqu'à 10 ans pour payer
- Conseils d'experts en ce domaine
- Spécialiste en rénovation intérieure et extérieure



le pull à col cheminée

... s'étire de la tête aux hanches, souple dans ses mailles sculptées et aérées. Couleurs de terre d'automne. P.M.G., \$20.

Le carré lui "conte" fleurette et n'en fait qu'à sa tête! tout en harmonie de teintes. \$14.

simons
place de l'hôtel-de-ville/place sainte-foy

**Douceur
démaquillante
Nutrix**

4 oz 6.50
7 3/8 oz 10.50

Crème Nutrix
1 oz 6.00
2 oz 8.50

Crème Hydrix
7/8 oz 7.50

LANCÔME

brunet
2700 boul. Laurier
Ste-Foy, Québec

LANCÔME
Fait plus belle la beauté
Makes beauty more beautiful

brunet
2700 boul. Laurier
Ste-Foy, Québec

Offre de promotion / Promotional Offer \$7.00
Valant sept-sept-sept 7 DOLLARS
A value of

Valable après tout achat de \$15.00 ou plus de produits L'Oréal ou Parfums Guy Laroche. After a purchase of \$15.00 or more of any L'Oréal or Parfums Guy Laroche. Valid after a minimum purchase of \$15.00 or more of any L'Oréal or Parfums Guy Laroche. Valable jusqu'à 15 oct. 1976. Valid until Oct. 15th, 1976.

Découpez le chèque et présentez-le à l'une de nos 4 pharmacies. Ce chèque est négociable jusqu'au 15 octobre 76. Pour profiter de cette offre, il suffit d'acheter pour \$15.00 ou plus de produits Guy Laroche ou L'Oréal, c'est alors que vous pourrez utiliser le chèque en échange de \$7.00 de produits Guy Laroche ou L'Oréal.

Venez rencontrer Mme Mariette Dionne, représentante de la maison L'Oréal à notre comptoir de cosmétiques de Place Laurier du 5 au 9 octobre 1976.

brunet

MAIL ST ROCH, Québec 529-5741
PLACE LAURIER, Ste Foy 656-1712
PLACE MONT-MARIE, Lauzon 837-9363
PLACE L'ORMIÈRE, Neufchâtel 842-9221
CARREFOUR CHARLESBOURG 623-1504

Construction: les journaliers reprennent le travail

par Denis ANGERS

Les quelque 30.000 journaliers affiliés à la FTQ-construction reprennent le travail ce matin sur les chantiers du Québec. Ce groupe de travailleurs, le plus important du secteur de la construction, s'est cependant engagé, hier après-midi, à ne pas forcer les piquets de grève dressés autour des gros chantiers de la région mont-réalaise.

Ce retour au travail, conséquence d'un vote secret tenu samedi sous les auspices du local 62, a fait fulminer la FTQ-construction qui y voit

un "scrutin bide" basé sur de soi-disant offres patronales qui n'ont jamais été déposées par les représentants des employeurs.

La FTQ-construction a convoqué une conférence de presse pour cet après-midi. Elle entend bien clarifier la signification du vote des journaliers et rendre publique la riposte qu'elle envisage d'utiliser pour colmater la brèche créée par les dirigeants des quatre sections locales dans la grève générale actuelle.

Le vote

Samedi, les 3.300 journa-

liers du Québec qui se sont prononcés l'ont fait à plus de 80 pour cent en faveur de l'acceptation des propositions déposées la semaine dernière par le conciliateur Pierre Dufresne. Dans la région de Québec, 409 des 424 ouvriers qui ont voté ont entériné les offres du conciliateur. Avec ce résultat favorable à 96,4 pour cent, le Québec métropolitain vient en tête des régions qui ont accepté de reprendre le travail.

Faible participation

Bien que le négociateur des journaliers, M. Roger

Perreault, affirme que plus du tiers des 9.000 adhérents de la section de Québec ont voté, le scrutin de samedi n'a pas atteint l'envergure que l'on prévoyait. Sur l'ensemble du territoire québécois, à peine 15 pour cent des journaliers se sont prévalus de leur droit de vote. A Québec et aux alentours, le pourcentage des ouvriers qui se sont prononcés s'élève à un peu plus de 20 pour cent.

Ce faible taux de participation serait attribuable aux violentes dénonciations de la FTQ-construction et du Syndicat de la construction de Montréal (CSN) qui, vendre-

di, qualifiaient ce vote des épithètes de "fumisterie" et d'"imposture". Par la même occasion, la FTQ et la CSN invitaient leurs adhérents à boycotter cette initiative de la section 62 et de M. Roger Perreault.

Cette campagne de boycottage a provoqué l'ire du négociateur Roger Perreault. Celui-ci déclarait hier que "dès lundi (aujourd'hui), il demanderait des comptes à la FTQ-construction". Si les réponses qu'il obtiendra ne le satisfont pas, M. Perreault envisage "engager le processus de désaffiliation de ses

membres du Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ)".

Participation CSN et CSD

La révélation du scrutin de samedi fut la participation de quelques travailleurs affiliés à la CSN et à la CSD à un vote organisé par les journaliers de la FTQ. Même si une telle présence vient à l'encontre des règlements de régie interne en usage à la FTQ, tous votaient dans les mêmes bureaux, comme si les rivalités qui déchirent les trois centrales depuis des

années étaient devenues choses du passé.

A la CSN

Par ailleurs, le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, a de nouveau réclamé samedi le droit pour sa centrale de participer à la négociation de la construction. S'adressant à un groupe de syndiqués de la CSN-construction réunis à Québec, le président Rodrigue a fait le bilan du présent conflit. Selon lui, la CSN s'est tenue à l'écart des piquets de grève parce qu'elle n'a pas droit au chapitre. Il est normal que, ne participant pas à la table de négociations, les

travailleurs de la CSN n'entrent pas dans le conflit de plein pied.

Pour le président de la centrale, la CSN doit prendre les moyens qu'il faut pour avoir accès aux négociations. C'est dans cette optique que ses dirigeants rencontreront, vendredi prochain, les autorités du ministère du Travail. Au cours de cette réunion, la CSN veut déterminer quelles sont les intentions du gouvernement à son égard et elle désire réitérer sa volonté de se voir accréditée comme partie contractante dans le règlement éventuel du conflit de la construction.



En dépit de la décision des fonctionnaires, la garderie coopérative demeure ouverte au public depuis le 30 septembre dernier.

Le Soleil, Jacques Deschênes

Occupation des locaux de la garderie Saint-Jean-Baptiste

par Nancy ROSS

Depuis le 30 septembre à minuit, la garderie coopérative Saint-Jean-Baptiste occupe illégalement ses locaux.

En effet, le ministère des Travaux publics ayant refusé la prolongation demandée par la garderie, celle-ci aurait dû évacuer les lieux jeudi le 30 septembre.

Considérant le service de garderie comme essentiel, les dirigeants refusent de fermer leurs portes, et sont décidés à continuer à occuper l'endroit jusqu'à ce qu'ils puissent entrer dans leur nouveau local.

Ce nouveau local devrait être situé à la maison Kriegoff, qui est inoccu-

upée depuis deux ans. En effet, une entente de principe a été prise entre la Fondation de Protestant Ladies Home et la garderie. Une décision finale de la fondation sera rendue demain, lors d'une assemblée générale.

Cette maison étant classée "monument historique", il faudra d'abord obtenir un permis du ministère des Affaires culturelles pour effectuer les travaux mineurs exigés par le ministère des Affaires sociales.

M. André Pélouquin et Mme Diane Paquin Godbout, tous deux membres du conseil d'administration ont déclaré avoir reçu une assurance officieuse d'un fonctionnaire des Affaires culturelles

que les procédures seront entreprises rondement aussitôt que l'accord officiel de la fondation sera donné.

Plus de chauffage

A la garderie, le ministère des Travaux publics a coupé le chauffage de l'édifice voué à la destruction. On y a donc mis en place un système de chauffage de dépannage.

Les responsables se sont dits prêts à parer d'autres éventualités. Au cas où l'électricité serait coupée, il existe une entrée privée dans la cuisine, et on a accumulé des réserves d'eau au cas où...

Mais il n'est pas question de fermer la garderie pour l'instant, à moins que la garderie en soit expulsée.

Cours de préparation à la retraite pour fonctionnaires

par Pierre CHAMPAGNE

Tous les fonctionnaires du Québec qui achèvent leur carrière dans la fonction publique peuvent s'inscrire à un cours de préparation à la retraite. On estime que, d'ici 1980, environ 3.500 fonctionnaires auront effectivement pris leur retraite et on veut les préparer en conséquence.

Ces cours qui se donnent présentement à Québec et à Montréal seront ouverts, incessamment, aux fonctionnaires

des régions plus éloignées des grands centres comme le Bas-du-Fleuve, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Outaouais.

C'est en avril 1975 que la direction générale des ressources humaines du ministère de la Fonction publique mit sur pied cette expérience-pilote qui devait par la suite s'avérer très intéressante et extrêmement enrichissante pour les participants.

Cette année, deux groupes de fonctionnaires suivent les cours à Québec et deux autres à Montréal. Ces cours sont gratuits et ne demandent que le sacrifice d'une seule soirée hebdomadaire durant huit semaines consécutives.

Deux objectifs

Ces cours, supervisés par la Faculté de gérontologie de l'université Laval et par la Faculté de l'Éducation permanente de l'université de Montréal ont, selon M. Fer-

nand Mousseau, sous-ministre adjoint au ministère de la Fonction publique deux objectifs primordiaux.

D'abord, informer les gens sur les questions légales, financières et autres qui se présentent devant eux lorsque vient le temps de la retraite;

Ensuite les préparer psychologiquement à cette nouvelle période de la vie où, fatalement, ils doivent se réajuster.

Pour parvenir à ces objectifs, les deux principaux responsables de ce cours, M. Yolande Croteau et Mlle Gisèle Lévesque, ont préféré le dispenser en dehors du lieu et des heures de travail afin de "sortir le fonctionnaire" de son environnement habituel. Ils ont également insisté pour que ce cours de préparation à la retraite soit aussi ouvert au conjoint.

C'est donc à deux, l'homme et la femme, qu'on se présente au rendez-vous — A Québec c'est dans la salle d'un motel de Sainte-Foy — et c'est à deux qu'on se prépare à la retraite.

Le programme

Lors de la première rencontre, les futurs retraités discutent ensemble du programme et sur la possibilité d'aborder d'autres thèmes en

fonction des intérêts des participants. Le ministère se dit très ouvert là-dessus.

A la seconde rencontre, on étudie la psychologie du vieillissement; l'importance de la prévention; l'équilibre de l'alimentation, etc.

Viennent ensuite les questions légales comme les droits successoraux, les régimes matrimoniaux, les donations, etc.

Lors de la quatrième rencontre on aborde les questions financières; la pension de vieillesse, les régimes de rentes privés et publics, le budget.

On étudiera ensuite le logement et les services; les loisirs et l'adaptation psychologique du retraité avant d'entendre, lors de la dernière soirée, les témoignages de quelques retraités sur des expériences de travail, de loisir et d'organisation communautaire.

Vers les régions

C'est à la suite de plusieurs demandes en provenance de quelques fonctionnaires de fin de carrière que le ministère de la Fonction publique décida, en novembre 1974, de former un comité pour étudier la situation.

Quelques mois plus tard, en avril 1975, on débutait déjà une expérience pilote à la lumière d'un cours de préparation à la retraite qui se donnait déjà à l'université de Montréal pour les retraités de l'industrie.

Depuis, les cours se sont succédés. On songe déjà à la formation d'un troisième groupe à Québec. "Ca débord", dit le sous-ministre Mousseau.

Mais on songe surtout à offrir ce programme de préparation à la retraite à tous

les fonctionnaires du Québec; "dans toutes les régions où on dénombre suffisamment de fonctionnaires âgés de 60 à 65 ans".

Parce qu'il n'y a pas d'universités dans ces régions, on se tournera davantage vers le CEGEP pour l'élaboration d'un programme. C'est à Matane et à Rivière-du-Loup que les premiers pas régionaux seront faits, incessamment.

Les intéressés n'ont qu'à communiquer avec les services du personnel de leur ministère pour s'inscrire.

La partie patronale a convoqué le syndicat des profs de Laval

par Denis ANGERS

Un mois après le début de la grève de dix jours après la rupture des négociations, le dialogue entre l'université Laval et ses professeurs est sur le point d'être relancé.

La partie patronale a convoqué le Syndicat des profes-

seurs de l'université Laval (SPUL) à une assemblée de négociations qui se tient à l'Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy, à compter de 14h00.

Toute la journée hier, la

direction universitaire et l'exécutif syndical ont tenu des réunions intensives où l'éventualité d'une relance des négociations a été envisagée.

TERRAIN COMMERCIAL

60.000 p.c. Coin Duplessis et boul. Hamel. Magnifique terrain pour restaurant ou autres. Services municipaux. Prix \$1.00 le p.c.

TERRAIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

700.000 p.c. Coin Henri IV et boul. Hamel. Services municipaux disponibles (Québec). Prix à discuter selon la surface.

Claude Amyot

MORIN & ASSOCIÉS COURTIER INC.

683-2103

MONT STE-ANNE

4% MEUBLES
Tapis mur à mur, chauffé, un mille des pentes.
522-1313 — 682-2514
ou 1-876-2220

A VENDRE

20 FAUTEUILS DE STYLE
Suggestion Bar-salon.
Prix à discuter
Téléphone: 522-4704
(entre 10h. a.m. et 5h. p.m.)

REMY BEAULIEU & ASSOCIÉS

DOCTEURS EN OPTOMETRIE

376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417

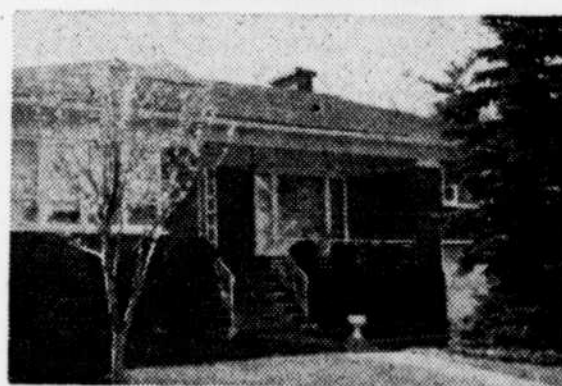
(En haut Société des Alcools)

pouliot assurances inc.

1510 ouest, boul. St-Cyrille
Québec. Tél.: 687-5111

Vie/Feu/Vol/Responsabilité/Etc.
(résidentiel, commercial & industriel)

La maison de la semaine



SILLERY

RUE BOURBONNIERE. Résidence tout briques, 8 pièces spacieuses, 4 chambres, foyer, garage, très attrayante, bonne hypothèque.
Jacqueline Caron - 658-4717

MORIN & ASSOCIÉS COURTIER INC.

1121 chemin Ste-Foy
683-2103

Membre de la Chambre d'Immeuble de Québec, du système

VENDREDI 1-10-76

PERFECTA 6/36

GROS LOT
\$654,012.00
APPROXIMATIF VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
1	2	3	14	20	28
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS	0	PRIX	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +	
5 SUR 6	65		\$549,988.70	7	
4 SUR 6	3323		\$1,728.30		
5 SUR 6 +	5		\$93.90	VENTES TOTALES:	
			\$14,979.10	\$1,300,276.00	

MINI LOTO

44873
4873
873

TIRAGE 627
VENDREDI 1-10-76

35 Séries émises - 90,000 chacune
POSSIBILITÉ DE
35 GAGNANTS DE \$5,000.
280 GAGNANTS DE \$500.
2835 GAGNANTS DE \$100.

Le racolage de l'Union nationale

"Avec Biron, c'est la confusion." Tel pourrait être le nouveau slogan de l'Union nationale à la veille de la campagne électorale au Québec s'il fallait s'en tenir uniquement au résultat du congrès d'orientation de ce parti qui a eu lieu en fin de semaine, à Montréal.

Le nouveau chef de l'Union nationale, par son attitude ambivalente et par ses prises de position confuses et même abracadabrantes sur le problème de la langue, a peut-être réussi ce qui ressemblait étrangement à une opération-racolage auprès des militants anglophones, à tel point que ce rendez-vous a été avant tout "le congrès des anglophones", mais il pourrait payer fort cher ses multiples compromis devant l'électorat francophone, clientèle première de l'Union nationale.

Entre le slogan "Egalité ou Indépendance" qui a fait élire Daniel Johnson et le fameux bill 63 qui a fait battre Jean-Jacques Bertrand, M. Rodrigue Biron a choisi le second.

Les exemples sont nombreux:

- M. Biron s'est prononcé ouvertement, en conférence de presse dimanche après-midi, pour le "libre choix" des parents francophones d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise. C'était là un des principes fondamentaux du bill 63 qui n'apparaît plus dans le bill 22.

- Le chef de l'UN s'est prononcé carrément

pour "un bilinguisme intégral" au Québec, ajoutant que la préséance doit aller au français mais sans définir de moyens pour y parvenir.

- M. Rodrigue Biron, dans son discours de clôture aux quelque 1.500 militants réunis, a promis l'abolition de la loi 22 et son remplacement "par une loi à l'image de notre réalité québécoise" lorsqu'il s'est adressé en français mais n'a pas soufflé mot de cette future législation dans son message en anglais, y allant plutôt à ce moment-là d'une profession de foi en faveur du libre choix.

- A l'égard des immigrants non anglophones qui viendront s'établir au Québec, l'Union nationale a fait voter les centaines de personnes présentes à l'atelier sur la langue sous un faux éclairage. Le porte-parole du parti, le Dr Paul Dagenais Pérusse, a clairement déclaré, en anglais, que les futurs immigrants allaient être intégrés à la communauté francophone mais "sans législation ni mesures coercitives". Or, après le vote, le chef du parti affirmait catégoriquement que son gouvernement allait faire adopter une loi à ce sujet.

- Face à la situation présente des écoliers-immigrants représentés par le Conseil italo-canadien, M. Biron préconise l'abandon des tests linguistiques et la pleine liberté aux parents de faire instruire leurs enfants dans la langue de leur choix.

- Les militants unionistes, aussi bien en

atelier qu'au cours de l'assemblée générale, ont reconnu le français et l'anglais "comme langues officielles au Québec" tout en accordant le statut de langue nationale au français mais sans indiquer aucun moyen pour protéger le français comme langue de travail, langue des communications, langue d'enseignement, contrairement aux dispositions contenues dans le bill 22.

La position de repli du nouveau chef de l'Union nationale était telle qu'on se surprenait à penser que les libéraux sont devenus plus nationalistes que les unionistes tandis qu'on pouvait croire un instant que M. Bourassa était un homme aux idées claires et précises en constatant la confusion des propos de M. Biron à chaque fois qu'il ouvrait la bouche pour parler des politiques linguistiques de son parti.

En voulant attirer à n'importe quel prix ou presque la sympathie des milieux anglophones vers l'Union nationale, le chef unioniste joue gros jeu sur le plan politique. En effet, même les anglophones présents au congrès n'étaient pas emballés mais tout au plus raisonnablement satisfaits de l'option linguistique de l'UN. Or, à ce chapitre, il reste encore à convaincre les autres anglophones et toutes les minorités que l'Union nationale, parti reconnu jusqu'ici comme autonomiste et nationaliste, est devenue soudainement la formation politique pour laquelle ils doivent exprimer leur préférence le jour de la votation.

Du même coup, en espérant recueillir en bloc le vote anglophone — ce qui est loin d'être assuré — le parti de M. Biron ne risque-t-il pas de mécontenter un bon nombre de francophones et de perdre des appuis importants dans sa clientèle naturelle, formée en grande partie de Québécois nationalistes mais non indépendantistes et qui vivent en majorité dans les régions autres que l'île de Montréal?

L'Union nationale, cette année beaucoup plus que lors du scrutin de 1973 avec M. Gabriel Loubier à sa tête, pourrait profiter d'une certaine place sur l'échiquier politique advenant une élection prochaine, en raison du climat social et économique qui sévit au Québec, du mécontentement des électeurs à l'endroit du gouvernement Bourassa, de l'indifférence qui atteint un certain pourcentage de l'électorat, du choix que feront des milliers d'indécis et de la réorganisation interne de cette formation à l'exemple de celle entreprise par Daniel Johnson en 1965 et qui avait conduit à la victoire un an plus tard.

Il ne faudrait pas, en contrepartie, que M. Biron gâche les quelques chances de son parti d'occuper la place de la "troisième force" en se mettant à quatre pattes pour obtenir le vote anglophone.

Claude MASSON

l'opinion des lecteurs

L'avenir de nos athlètes canadiens

M. le rédacteur en chef,

Je voudrais exprimer mon opinion au sujet de ces jeux de la XXIIe Olympiade de Montréal. Bravo et félicitations aux organisateurs du COJO qui ont fait un travail admirable. C'est vraiment une grande réussite. N'est-ce pas merveilleux de voir ces athlètes des cinq continents du monde, tous réunis ici à Montréal, pour se rencontrer, fraterniser et défendre l'honneur de leur pays?

N'est-ce pas formidable de sentir le feu de cette flamme olympique nous animer tous, nous remplir de cette chaleur intense, dès le début de ces jeux? Je crois que de voir ce jeune homme et cette jeune fille la transporter ensemble au stade olympique, nous fait réaliser le signe de Paix qui régnait à ce moment et, qui est pourtant si difficile à atteindre dans le monde entier.

Et après ces jeux, qui aujourd'hui, ne rêve pas d'avoir dans son pays, dans sa ville même, une déesse comme la petite Nadia, cette jeune Roumaine qui a réussi la perfection à plusieurs reprises? N'est-ce pas merveilleux de voir une athlète si bien formée, si compétente, malgré son jeune âge? Pourquoi cela ne serait-il pas possible chez nous? Vous avez réalisé un merveilleux village, un stade grandiose, je l'admets. Si vous aviez donné une partie de l'argent que vous avez mis sur les constructions de béton, à la "construction" de nos athlètes, le résultat aurait peut-être été aussi formidable que celui de cette athlète

roumaine. A quoi cela sert-il de construire un domaine royal, si nous n'avons pas de roi pour assumer la royauté? Le roi n'est-il pas aussi important?

Je crois que ces olympiques nous ont apporté quelque chose de bien. Il ne faut pas voir seulement le côté négatif, mais surtout le côté positif et j'y crois sincèrement. J'espère que les gouvernements vont trouver aussi ce côté positif, nous permettant de développer l'éducation physique et les sports dans nos écoles.

Car, en tant que commissaire d'école, je constate et déplore le fait que nos écoles manquent de matériel, de locaux et de spécialistes qui pourraient, dès l'élémentaire, enseigner une bonne éducation physique.

Déjà, une demande a été formulée, l'an passé, pour obtenir un spécialiste en éducation physique, pour les écoles élémentaires de l'île d'Orléans. Avec regret, la réponse de la commission scolaire fut que ce n'était pas possible et que cela tombait dans les dépenses inadmissibles. Et, au détriment des enfants, ils se sont retrouvés sans spécialiste toute l'année passée. Cette année, nous avons été capable de fournir ce spécialiste. Mais il manque encore des locaux et beaucoup de ressources humaines et matérielles pour permettre de donner une éducation adéquate à nos jeunes. La Commission Scolaire Chutes-Montmorency comme un grand nombre de commissions scolaires à l'élémentaire, ne

possède même pas un seul gymnase. L'école de Sainte-Famille est un exemple de cette situation.

Si le gouvernement voulait nous aider au point de vue monétaire, peut-être pourrions-nous répondre plus rapidement à ces demandes, et nos jeunes pourraient en bénéficier la même année, non pas attendre 2 ou 3 ans pour l'accorder, et ainsi, nous pourrions bâtir des athlètes dès leur jeune âge.

Pourquoi l'école, qui est un lieu de développement mental, ne permet-elle pas en même temps l'épanouissement des facultés physiques? Ces deux enseignements ne devraient-ils pas aller ensemble? Il faudrait que, dès leur première année scolaire, nos jeunes apprennent à suivre un entraînement physique en même temps que mental.

Ils seraient alors mieux préparés à compétitionner à l'âge adulte. Ils acquerraient sûrement plus de cran et plus de nerfs lors de grandes compétitions.

Vive les athlètes des cinq continents et Vive les Olympiques.

J'espère que "l'or" sera à l'honneur à Moscou en 1980 pour nos futurs athlètes canadiens. C'est le souhait que je formule.

Roger Pouliot
Commissaire d'école
Île d'Orléans



Les professeurs de géographie reviennent à la charge

M. le rédacteur en chef,

Si l'année scolaire 1975-1976 fut fertile en émotions sur le plan syndical, 1976-1977 sera sûrement une année déterminante au plan pédagogique. En effet, la SPGQ Inc. (Société des professeurs de géographie du Québec) présentera à l'automne un dossier très étoffé insistant sur la nécessité pour tout étudiant vivant au Québec de suivre un cours de géographie de son pays et de sa province. Cette demande très importante qui sera faite au ministère de l'Éducation du Québec est le fruit d'une étude poussée depuis plus de 2 ans.

Déjà, de nombreuses personnes ou associations se sont prononcées en faveur d'un cours de géographie nationale obligatoire. Un minimum de 15 commissions scolaires (dont la CECM, la plus importante au Québec) obligent leurs étudiants à suivre un cours de géographie nationale. La Centrale de l'enseignement du Québec, le Comité québécois des sciences de l'Homme (comité consultatif des programmes en sciences humaines au MEQ), le Mouvement national des Québécois, la Société des professeurs d'histoire du Québec, le Conseil pédagogique interdisciplinaire, la Provincial Association of Geography Teachers, la Commission géographique-éducation de l'Union géographique internationale sont autant d'organismes qui nous appuient entièrement dans notre demande. Et j'en passe sûrement.

En plus de ces associations, d'éminents professeurs d'université conjuguent leurs efforts à notre. Mention-

nons, entre autres, L.-E. Hamelin, P. Dagenais, M. Saint-Yves, L. Beauregard, N. Robert, R. Paquette et j'en passe. 2903 personnes, à date, de tous les coins de la province, ont signé une pétition indiquant qu'il est impérieux, réaliste et justifié qu'un cours de géographie nationale soit rendu obligatoire pour tous les élèves du niveau secondaire. De nombreux professeurs de sciences humaines ont fait pression auprès de leur région afin de poursuivre le même but. Mentionnons, entre autres, les commissions scolaires suivantes: Estrie, Chauveau, Lapointe, Lac Saint-Jean.

Si la géographie nationale obligatoire constitue un dossier prioritaire pour tous, cela doit inclure tous les professeurs, les éducateurs, les étudiants, les parents, les directeurs d'école, les conseillers pédagogiques en sciences humaines, enfin toute

personne intéressée à un enseignement général de qualité pour chaque étudiant du secondaire. Tous et chacun devraient prendre position le plus rapidement possible afin de combler cette lacune qui existe dans la formation générale d'un futur citoyen.

Toute personne intéressée à un enseignement de qualité devrait, premièrement, faire pression au ministère de l'Éducation du Québec pour régulariser cette situation anormale dans la formation de nos jeunes, et, deuxièmement, faire connaître à la SPGQ Inc. ses intentions, commentaires ou remarques quant à notre demande. Nous attendons vos réponses.

Géographiquement vôtre,

André René, président
S.P.G.Q. Inc.
238 Panneton
Asbestos, Qué.

La vraie solution des conflits

Monsieur le rédacteur en chef

Il se fait tard. Dans la solitude de mon bureau, je réfléchis. L'Évangile est devant moi. Je veux écrire ces quelques lignes qui relèveront d'une sagesse qui rejoint la Parole du Christ. Pas une pieuse homélie, croyez-moi.

Dimanche matin, 29 août. Il est 8 heures. J'ai 2 heures devant moi avant de célébrer, à 10 heures, la messe paroissiale. L'Évangile est sur ma table, ouvert au chapitre 5e de saint Matthieu: les Béatitudes...

J'essaie de comprendre et d'espérer en relisant l'octave des Béatitudes. Mon illusion et mon incompréhension seraient de me dire, avec une naïveté coupable: il y a des pauvres, des affligés, des affamés, des persécutés... Ils sont bienheureux! C'est écrit dans l'Évangile.

Et je continuerais de vivre dans un certain confort! Et je ferais les yeux sur l'angoissant film socio-économique qui se déroule sous mes yeux, sous nos yeux à tous!

La réalité nous ramène à une situation plutôt tragique. Conflit dans l'Eglise, conflit de la Baie de James, conflit de la FTQ, conflit scolaire, conflit de l'Hydro... Et des milliers de travailleurs en chômage.

Bien sûr, on peut bloquer des rues, verser des tonnes de lait sur la colline parlementaire, imposer "manu militari" le retour au travail de certains ouvriers de l'Hydro.

Mais jusqu'à ce jour, nous n'entre-

voyons pas encore les nécessaires solutions, venant d'en haut, de la part de ceux qui ont le pouvoir, qui l'ont obtenu et qui apparemment ne savent plus comment l'utiliser. Faut dire que les lois et les décrets n'ont plus d'impact.

C'est pour toutes ces raisons et d'autres encore qu'on entend des jours très sombres, à moins d'un revirement de situation dans un effort — encore imprévisible — de compréhension.

Et moi je reviens à l'Évangile qui est toujours ouvert devant moi. Je me pose la question: cet Évangile peut-il vraiment nous éclairer? Je reformule ma question: Jésus qui anime l'Évangile, qui a vécu bien avant nous des situations de désespoir, peut-il nous signaler une voie de lumière?

Devant lui, Jésus, une tâche immense. Devant lui, l'Empire romain dominateur. Devant lui, scribes et pharisiens, légalistes et hypocrites... Devant lui, le peuple des opprimés, des démunis.

Ce qu'il a fait dans le concret? Il a pris le parti des pauvres, des sans-voix, comme on dit aujourd'hui. Il a dénoncé l'hypocrisie. Surtout, il a prêché la conversion du cœur.

Il est onze heures du soir. Je viens d'apprendre la nouvelle attendue: les enseignants acceptent les offres globales du gouvernement dans une proportion de près de 70% et rejettent le refus proposé par les dirigeants de la CEQ.

Antonie Poulin, S.J.
Notre-Dame-des-Pins
Beauce

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

Vice-président trésorier:
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.



jean-marc poliquin

Toronto, morne plaine

Oui, les deux Canadas étaient bien représentés à la conférence où les premiers ministres des provinces ont encore agité la question constitutionnelle.

Le Canada des pauvres, qui s'étire à l'est de la rivière des Outaouais, avait envoyé M. Frank Moores, le colosse au teint enluminé de Terre-Neuve; M. Gerald Regan, de la Nouvelle-Ecosse, quadragénaire à la silhouette penchée qui sied à un vétéran de la politique; M. Alexander Campbell, de l'Île-du-Prince-Édouard, costaud à la mine réjouie; M. Richard Hatfield, gras et renfrogné, du Nouveau-Brunswick; M. Robert Bourassa, du Québec, avec ses grands yeux de biche inquiète, sa mise soignée, sa taille frêle d'étudiant besogneux qui a sauté trop de repas.

Le Canada des riches, qui se déploie à l'ouest de la rivière des Outaouais, avait dépêché M. William Bennett, de la Colombie-Britannique, ancien boutiquier qui a l'air un peu perdu dans les discussions où les juristes chevronnés se contredisent si allègrement; M. Peter Lougheed, de l'Alberta, avec son masque de Viking et son costume de daim qui va chercher dans les 500 dollars; M. Allan Blakeney, de la Saskatchewan, beau parleur avec sa voix microgénique et son vernis intellectuel d'Oxford; M. Ed Schreyer, du Manitoba, socialiste catholique au panache ébouriffé; M. Bill Davis, dodu et serein, de l'Ontario.

Pour des raisons d'ordre géographique, a-t-on expliqué, M. Lougheed, président en exercice de l'association des premiers ministres provinciaux, avait choisi Toronto comme lieu où devait se terminer la conférence ouverte à Edmonton et continuée à Banff, en août dernier. Toronto, aujourd'hui, c'est le centre de la finance, la Mecque de l'industrie, un entassement de gratte-ciel où trônent les directeurs des multinationales qui infléchissent souvent à leur guise le destin de notre économie. Toronto, ce n'est pas seulement ce noyau de pierres, de béton et d'asphalte; c'est aussi, à la périphérie, une collection de villages ou de quartiers grecs, allemands, italiens, polonais, ukrainiens, où grouille le prolétariat des usines et des services. Dans cette morne plaine, la minorité cosseuse est anglo-protestante, comme dans le reste du pays d'ailleurs, et la populace ne se gêne guère pour huer en public la langue de Molière. La plus grande ville du Canada est aussi la plus cosmopolite; la moitié des écoliers parlent à domicile une autre langue que l'anglais ou le français.

Dans cette ville si moderne, les premiers ministres des provinces ont repris un dossier centenaire, un dossier aussi vieux que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Ils oeuvraient sous le coup d'un ultimatum proféré par le chef du gouvernement canadien. Dans sa lettre du 31 mars 1976, le premier ministre Trudeau avait sommé les provinces de choisir entre le rapatriement pur et simple de la loi dont le texte moisit littéralement à Londres, le rapatriement assorti d'une formule d'amendement, le rapatriement accompagné et d'une formule d'amendement et de diverses modifications de fond.

L'unanimité, qui a paru si souvent à la portée de la main, a finalement échappé aux participants. Cette fois, l'empêcheur de danser en rond n'était pas le Québec, qui, timidement mais sûrement, avait sabordé la charte de Victoria; le gâte-sauce s'appelait Peter Lougheed.

C'est bien le premier ministre actuel de l'Alberta qui a érigé en système la règle de l'unanimité. À ses yeux, tout amendement constitutionnel qui touche à la répartition des pouvoirs entre les onze gouvernements est subordonné au veto éventuel de n'importe quelle province. La Colombie-Britannique partage aussi cette conviction, en lui donnant un tour plus borné.

Avant de ramasser des pierres pour lapider M. Lougheed, il faut prendre le temps de relire le sage des sages de la politique canadienne, feu Ernest Lapointe. À la conférence de 1927, l'oracle avait déclaré: "pour les amendements ordinaires, le consentement majoritaire suffirait; pour les amendements fondamentaux qui intéressent les droits des provinces, les droits des minorités, ou les droits qui concernent la race, la langue ou la foi, il faudrait recueillir le consentement unanime des provinces".

M. Peter Lougheed se trouve donc en excellente compagnie. Mais si judicieuse et défendable soit-elle, son exigence se heurte au sentiment de huit provinces. Devant ce désaccord maintenant étalé en public, la parole est à M. Trudeau. C'est le moment de trancher le noeud gordien. L'heure est propice au rapatriement unilatéral de la constitution.



M. Roger Lemelin

par Roger Lemelin

(...) Sacrons à gogo, prenons du pot, divorçons à propos de rien, envoyons promener nos parents après les avoir volés, jouons dans nos excréments, écrivons n'importe quoi n'importe comment, pourvu que cela soit québécois dans le sens politique qu'on donne maintenant à ce mot, qui confère un diplôme de talent à des ignorants analphabètes. Malheur à vous, si vous n'êtes pas de ceux-là. Au diable, les vrais hommes et, par sadisme, montons en épingle le féminisme, l'homosexualité, les infirmités, pour mieux les mépriser. En cours de route, évidemment, nous avons eu assez d'imagination pour retrouver nos bons vieux coupables, les Anglais.

Donc, en 1960, premier objectif, se débarrasser du passé. De l'influence des curés d'abord, des frères, des soeurs et des anciens manuels scolaires. Je ne dresserais pas la liste, elle serait trop longue et vous la connaissez. Qui a été le plus sensible à ces changements, à cette nouvelle rage? Les médias. Les journaux, oui, mais surtout la radio et la télévision.

De nouveaux pouvoirs s'y sont installés, et les bonzes qui symbolisaient l'ancienne culture, délogés. C'est pourquoi, à cette époque, un crime national a été commis à Radio-Canada. Nonobstant l'envie, et parfois le dépit, qu'on put ressentir certains hauts fonctionnaires de cette société devant le succès fabuleux qu'avaient obtenu des écrivains et des artistes de talent peu soumis, ou incapables de faire des courbettes, on y a, au nom de ce renouveau, non seulement brûlé les films des Plouffe, mais aussi du Survenant, ce chef-d'oeuvre de Cap-aux-Sorciers et de tant d'autres productions qui appartenaient à nos archives nationales et qui marquaient un temps important dans l'histoire de notre petit peuple. On s'en est donné à coeur joie. Quelle étrange société qui semble aspirer à se castrer intellectuellement pour mieux mourir! Aucun auteur n'a été consulté. Je tiens d'autres détails explosifs sur ces tristes agissements, détails que je révélerai un jour. En tout cas, pour moi, ce fut la plus grande épreuve de ma vie, et je me demande si elle ne m'a pas rendu réticent pour toujours à écrire à nouveau pour la télévision. Je n'en veux à personne, je n'ai aucune amertume, la blessure qu'on m'a faite est trop profonde.

N'essayez pas de mettre des noms sur les responsables de cette fronde barbare qui a déferlé sur le Québec et qui a bouleversé les médias. Cependant, je suis convaincu que les dirigeants de Radio-Canada, malgré leurs efforts et leur bonne foi, ont été débordés par cette vague qu'ils ont d'abord vu naître avec amusement. Si la radio et la télévision de Radio-Canada n'y sont pas allées de main morte, surtout dans le secteur des affaires publiques et de l'information, les postes de radio et de télévision privés et la presse écrite, malgré quelques mea culpa, ont quand même tenté de rétablir l'équilibre depuis quelques années. Les pages ouvertes aux lecteurs ont beaucoup aidé à corriger des erreurs sur des personnes et à atteindre à une information plus objective.

Abâtissement collectif

Mais contre les ondes, que faire? Le temps est beaucoup trop coûteux pour qu'on vous permette de rétablir la vérité et, si on vous interviewe sur bande magnétique, vous ne savez pas quelle partie importante de vos paroles on tronquera au nom du minutage. Pour les SS de ce régime honteux, ce sont des objections qui ne semblent pas compter, cependant, à moins qu'on prenne publiquement les responsables en flagrant délit. C'est triste et paradoxal à dire, mais la radio et la télévision d'État, dont la vocation est d'unir le pays, de l'élever par des émissions de qualité, d'encourager nos meilleurs artistes à se manifester, de permettre à la culture française de se raffiner, sont devenues par un fatal déroulement des événements et par le noyautage politique dont elles ont été victimes, une force inouïe de division du pays et d'abâtissement collectif, en somme une entreprise de démolition de trois cents ans d'histoire. Je me rappelle qu'en 1971, lors de ma lutte au sujet de la murale du Grand Théâtre de Québec, des écrivains, des intellectuels m'ont avoué qu'ils m'approuvaient, mais qu'ils se taisaient de peur d'être mal vus par Radio-Canada.

Le Québec à vol d'oiseau

Ce n'est pas possible: ça ne peut plus durer comme ça

Prenant la parole devant les Anciens de l'université Laval vendredi dernier, M. Roger Lemelin président et éditeur de la Presse, s'est vidé le coeur. Si ses attaques contre Radio-Canada ont été les plus féroces, il ne s'en est pas moins pris à la syndicalité, aux "croquemittaines farfelus" qui tentent d'implanter les données maoïstes, pour conclure que nous vivons dans un monde de fous! Nous en reproduisons ici de larges extraits. Les sous-titres sont du SOLEIL.

source de leurs seuls cachets hors de l'université ou du gouvernement. Il y a deux ans, un écrivain très connu avait écrit un beau texte pour dénoncer les méfaits du jodel. Il ne l'a pas publié de peur d'être boudé à la télévision, d'où il tire le plus clair de ses revenus. Que de gens de talent se sont vus rejetés par notre grande société d'État, parce qu'ils étaient fédéralistes ou dénonçaient les bêtises à la mode?

Et pourtant, il ne se passe pas de semaine où des hommes, des femmes de valeur, employés de cette tour de Babel, ne viennent me dire leur frustration de voir leurs projets systématiquement mis de côté pour favoriser ceux qui mettent en lumière notre grandiosement étiquée québécoïté! Pensez à tous ces écrivains, ces artistes, ces reporters qui, à contre-cœur et le bâillon sur la conscience, sont obligés de se plier aux diktats de ce terrorisme feutré, afin de gagner leur vie et de pouvoir se manifester au micro et à l'écran.

Des hommes d'affaires lésés

J'ai parlé des artistes qui sont lésés, mais que dire des hommes d'affaires qui y sont traités insidieusement, aux nouvelles, comme des para-criminels, des profiteurs, empêchant un régime socialiste ou marxiste, quand les agitateurs, les fauteurs de désordre, les délinquants de tout acabit y sont choyés; quand, à chaque fois que René Lévesque allume une cigarette son visage apparaît, alors qu'on traite messieurs Trudeau, Bourassa ou monsieur Drapeau à la petite cuiller, comme s'ils étaient sur le point de commettre un crime de lèse-majesté? À chaque fois qu'une grève éclate, c'est avec une allégresse mal dissimulée qu'on l'annonce. Le grand soir s'en vient, on dirait. Et vous voyez des interviewers agressifs, de vrais cégépiens de l'information, mettre dans la bouche des contestataires interviewés les réponses qu'ils désirent obtenir, ou encore on entend et on voit ces inquisiteurs questionner les patrons comme si ceux-ci étaient des accusés sur la sellette nazie.

Radio-Canada est l'endroit où l'on parle le plus du danger de la concentration de la presse écrite, quand le même organisme contrôle toutes les autos et tous les foyers de la province, à toute heure du jour, par les ondes. Ce genre de tartufferie est inacceptable. C'est pénible d'avoir à accabler ainsi cette grande institution, mais Radio-Canada appartient à la collectivité; nous la payons très cher, et il est intolérable de la voir aux mains d'une poignée d'irresponsables malicieux. Allons, monsieur Trudeau, voyez-y enfin, oubliez votre solidarité envers votre alma mater! Les Québécois en ont assez (...)

Nous avons assez souffert pour devenir des adultes qui réclament de la maturité chez les médias. Alors Félix Leclerc, Vigneault et Ferland cessent d'écrire des chansons politiques, et cela à notre grand plaisir, tandis que Charlebois et Tremblay pourrissent jour du succès international sans passer pour des traités dans un Québec s'étouffant lui-même. Et nous cesserons d'entendre les blasphèmes, les termes de slang américain, les "disons" et "l'un" les "l'ais c'est j'vous dire" et les balbutiements vulgaires des minus habens du spectacle. Ça rendra service à la presse écrite où les Diane Dufresne de la prose font encore trop de ravages. Ouf!

Le bon vieux temps

Revenons à nos moutons: la pléthore des chapelles qui nous étouffent. La prolifération de ces chapelles coïncide avec une sorte de mise au rancart du clergé séculier. C'est bien dommage. Je m'ennuie presque des messieurs du séminaire, je m'ennuie presque des temps où nos cardinaux savaient nous impressionner. Il faut bien l'admettre, les problèmes de l'éducation, la baisse de la moralité publique, le désordre social ont commencé d'apparaître massivement à la mort de Duplessis et à une sorte d'exil des messieurs du Séminaire.

Si le chauvinisme étroit sévit dans le monde culturel, où l'on se rebiffe contre les grands écrivains français, en leur opposant les piètres champions de la littérature québécoise — bientôt on parlera de la littérature de Limoilou ou de Saint-Anaclet — par contre, en politique, en sociologie, en religion on ouvre de grands bras naïfs aux idéologies étrangères de tout acabit. Armand Lanoux, lors de la visite des

Goncourt au Canada, au cours de laquelle ils furent copieusement insultés par des voyous de la pseudo-culture autochtone, me disait son désarroi devant notre société gravement malade. Ne voit-on pas des primaires fanatiques essayer d'implanter les données marxistes ou maoïstes dans des milieux aussi névralgiques que l'éducation, les affaires sociales et la fonction publique? Si encore ces croquemittaines farfelus connaissaient à fond les philosophies dont ils s'inspirent! Ils sont incapables de penser par eux-mêmes, ils ont renié leur religion, il leur en faut d'autres, qu'ils traduisent dans un charabia démagogique qui ferait rire, si toute une génération d'enfants n'en était la victime, si des malades n'en voyaient leur vie abrégée, si l'équilibre social n'en était bouleversé. Et, chez ceux-là mêmes qui ont pour tâche de donner l'exemple, de faire régner une certaine dignité et un certain leadership, la maladie de la syndicalité fait des ravages, propagée par des maîtres à penser qui ont perdu les pédales et qui se mettent à la remorque d'imposteurs dont leur propre pays ne veut plus, imposteurs installés parmi nous, où ils encouragent la contre-culture jousalante, l'intolérance, le mépris de nos institutions, se faisant les plus actifs prédateurs de notre ordre social, profitant outrageusement de l'hospitalité et de la liberté qu'on leur offre béatement et où ils voient nos naïfs avant-gardistes les suivre aveuglément.

Une société malade

Que les autorités aillent paître, que le peuple, que le gouvernement, que les patrons paient et se taisent! Oui, une société malade, où l'on essaie, faute d'imagination et de compétence, et par complexe d'infériorité, d'apporter des remèdes européens douteux, pour vieux peuples usés, à des malades d'un jeune pays en pleine croissance. Le genre de socialisme nihiliste que ces gens prônent n'est pas fait pour nous. Nous avons trop à bâtir, à défricher, à risquer et à découvrir. Comment se fait-il qu'en pleine Amérique du Nord, où deux pays vivent du même système capitaliste et des mêmes ressources, les États-Unis aient un taux d'intérêt de base de 6% alors qu'au Canada il est de 9%? Ce trois pour cent de différence est à la source de nos troubles économiques, et il est en partie le résultat direct de la pensée contemplative et platonicienne qui prévaut à Ottawa. Platonicienne à Ottawa, elle devient utilitaire et journalière à Québec où l'on est, en souriant et tout à tour, souverain, indépendantiste, social-démocrate et champion de l'entreprise privée à tous crins. Monsieur Bourassa est le Mohammed Ali du pragmatisme politique.

Superbe, grandiose, moqueur et habile au milieu de ce salmigondis, trône notre Drapeau Louis XIV, qui se sert des premiers ministres à Québec et à Ottawa comme de deux barons. Société malade, le Québec, oui. Au moment où M. Trudeau se bat pour le bilinguisme, on est réticent à enseigner l'anglais au primaire; au moment où nos enfants ont plus que jamais besoin d'une éducation solide, on sacrifie des mois de scolarité pour faire triompher le concept de la lutte des classes chez les écoliers, encadrés par la majorité des enseignants qui désavouent ceux de leurs dirigeants syndicaux en proie à leur douce folie d'un marxisme québécoïse. Au moment où le français est en danger chez nous, on enseigne aux enfants que l'orthographe n'a pas d'importance. Si vous voyiez ces beaux jeunes gens intelligents, motivés, tout frais sortis des Cégeps, qui se présentent, sûrs d'obtenir un emploi et qui sont refusés parce qu'ils ne peuvent écrire une lettre sans commettre une trentaine de fautes qu'on ne faisait plus en troisième année, à l'époque des frères et des soeurs. Cet été, j'ai dénoncé des agitateurs qui forçaient les gardes-malades à priver les malades des soins les plus élémentaires, et j'ai dit que le climat était criminel. On m'a menacé de poursuites judiciaires, imaginez! Et Radio-Canada répandait cela aux quatre coins de la province plusieurs fois par jour. On dit à tous ceux qui souffrent de la syndicalité, maladie bien pire que la grippe porcine, on dit que des malades ont pu mourir à cause de cette grève. On vous répond en haussant les épaules, comme si de rien n'était "Oh! pas plus d'une douzaine". Et j'en passe.

Quel monde de fous! (...)

tarifs d'abonnements

LIVRAISON À DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.10 PAR SEMAINE. SEPTIÈMES ET PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX À L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40.

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE :	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi :	\$13.75	\$27.50	\$55.00
Septièmes et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.50	\$62.50
PAR LA POSTE, lundi au samedi			
Province de Québec	\$13.00	\$26.00	\$50.00
Autres provinces du Canada	\$17.50	\$35.00	\$70.00
Pays étrangers	\$27.50	\$55.00	\$110.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30.
647-3334

RENSEIGNEMENTS
647-3233

RÉDACTION
647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ
ANNONCES CLASSÉES **647-3311**
CARRIÈRES ET PROFESSIONS **647-3266**
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS **647-3435**
PUBLICITÉ GÉNÉRALE **647-3536**

AUTRES SERVICES
ACHATS **647-3241**
CRÉDITS ET RECouvreMENTS **647-3236**
PERSONNEL **647-3219**
PROMOTION **647-3342**



De retour

Les membres du deuxième bataillon de la princesse Patricia sont de retour à Winnipeg après un séjour de six mois à Chypre. On voit ici le caporal William Clark entouré de sa femme et de ses deux enfants.

Joe Clark se retire de la course à la candidature dans Bow River

OTTAWA (PC) — Le chef du Parti progressiste-conservateur, M. Joe Clark, s'est retiré de la course à la candidature qui l'opposait au député Stan Schumacher en annonçant, hier, qu'il serait

candidat conservateur dans la circonscription de Yellowhead, dans la région d'Edmonton.

Tous deux voulaient se présenter dans la nouvelle cir-

conscription de Bow River où se trouve le domicile de M. Clark.

Au cours d'une réunion des députés de l'Alberta qui a eu lieu hier matin, M. Schuma-

cher a réitéré sa détermination de se présenter candidat dans Bow River, même dans le cas où M. Clark serait son adversaire.

Plus tard au cours d'une conférence de nouvelles, M. Clark a fait savoir qu'il se présenterait dans Yellowhead, afin d'éviter une controverse et de servir l'intérêt du parti.

Une fois de plus, il a dit croire qu'en se présentant et en remportant la victoire dans Bow River, il espérait tirer un avantage politique d'être connu comme "l'homme de High River".

Mais compte tenu de certains facteurs et en raison de la recommandation unanime des électeurs de Yellowhead, M. Clark a décidé de se présenter dans cette dernière circonscription.

Les deux hommes ont affirmé chacun de leur côté que ce n'était qu'une dispute entre les personnes et Schumacher a refusé toute affirmation à l'effet qu'il cherchait l'affrontement avec M. Clark.

Nous sommes demeurés de bons amis, ont affirmé l'un et l'autre.

Aussi M. Clark a nié vouloir faire quelques pressions contre Schumacher pour avoir osé affronter le "chef" du parti.

Il a de façon joviale accusé la presse de vouloir faire un "show" politique pour la raison bien simple qu'il y a un manque de nouvelles au cours de l'été.

Personne ne comprend la démission du député conservateur J. Lavoie

OTTAWA (PC) — Le motif de la démission du député Jacques Lavoie de son poste de vice-président du comité du Parti conservateur pour les affaires urbaines et le logement demeure un mystère pour le leader conservateur Joe Clark et le député James McGrath, de St. John's East.

Dans une lettre adressée à M. Clark, le député d'Hoche-laga déclarait la semaine dernière qu'il ne voyait pas pourquoi il continuerait à exercer la fonction de vice-président parce que le comité n'avait même pas invité à une tournée de six jours entreprise dans les provinces de l'Ouest.

MM. Clark et McGrath ont tous deux parlé d'un "problème de communications", mais ont invoqué des raisons différentes.

Pour M. McGrath, M. Lavoie n'était pas au courant de la tournée même s'il avait assisté à une réunion à ce sujet parce que les minutes de la rencontre avaient été rédigées en langue anglaise seulement.

M. Clark a déclaré de son côté qu'un communiqué l'invitant à prendre part à la tournée avait été expédié à son bureau, mais que personne ne l'avait apparemment porté à son attention.

Dans sa lettre au chef tory, M. Lavoie se plaignait également de ce qu'on ne lui permettait pas de poser en Chambre toutes les questions qu'il aurait souhaité demander durant la période quotidienne réservée aux interventions des députés.

"C'est très intéressant et je vais compiler le nombre de fois que le député a été autorisé par le leader de la Chambre à intervenir et comparer ce total avec celui des autres députés, a dit M. Clark.

"Nous constaterons probablement que sa frustration est la même que celle des autres députés".

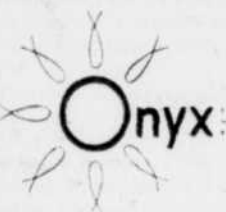
Erco révisé ses projets d'expansion

MONTREAL (PC) — La compagnie Erco Industries, qui avait parlé de fermer ses portes, à Varennes, si on ne lui accordait pas un changement de zonage lui permettant de se rapprocher des zones résidentielles, vient de retirer sa demande.

Cependant, Erco a l'intention de revenir éventuellement devant le conseil de Varennes, mais avec des projets d'expansion plus précis.

POILS SUPERFLUS DEFINITIVEMENT DISPARUS

Infirmière
spécialisée à votre
disposition



Clinique
d'Épilation
par Électrolyse

Huguette Allard i.l.

530, rue St-Jean, Québec
524-8220

LE SOLEIL

vous offre la chance
d'assister à la
représentation des

**HARLEM
GLOBETROTTERS**

AU COLISEE DE QUEBEC LE 16 OCTOBRE

Un spectacle de basketball de renommée mondiale qui ne manque jamais de soulever l'enthousiasme des foules.

Pour participer, c'est facile,
il suffit de feuilleter
les pages des

annonces classées

Tous les jours du 4 au 12 octobre, l'entre y
trouverez-vous votre nom! 100 billets d'une valeur de \$5
seront ainsi attribués au hasard à raison de 2 billets par
nom choisi.

Les gagnants dont le nom apparaîtra devront se
présenter à la réception dans les 48 heures, soit au
Soleil, 390 est, St-Vallier, entre 8:30 et 16:15 hres du
lundi au vendredi.

Les Annonces Classées du Soleil, c'est
pour tout le monde... et tout le monde y gagne!

Les classiques de votre beauté

Elizabeth Arden

* Traitement raffermissant Bye-Lines à l'Elastigène 400 comprenant la lotion raffermissante et le masque intensifiant. 17.50

* Différence visible: complexe d'hydratants et de crème pour affiner, 1.25 once. 12.50

* Préparations capillaires spéciales: Régénérateur capillaire efficace, tube de 6 onces. 4.50

* Lotion antirides Bye-Lines à porter sous le maquillage, 2 onces. 10.50

* Crème raffermissante Bye-Lines à l'Elastigène 400 pour le cou, 1.25 once. 8.50

* Crème de nuit Bye-Lines pour le contour des yeux, 1 once. 7.50

* Masque en crème Velva, 3 onces (non illustré). 4.50

Trousse de beauté Arden

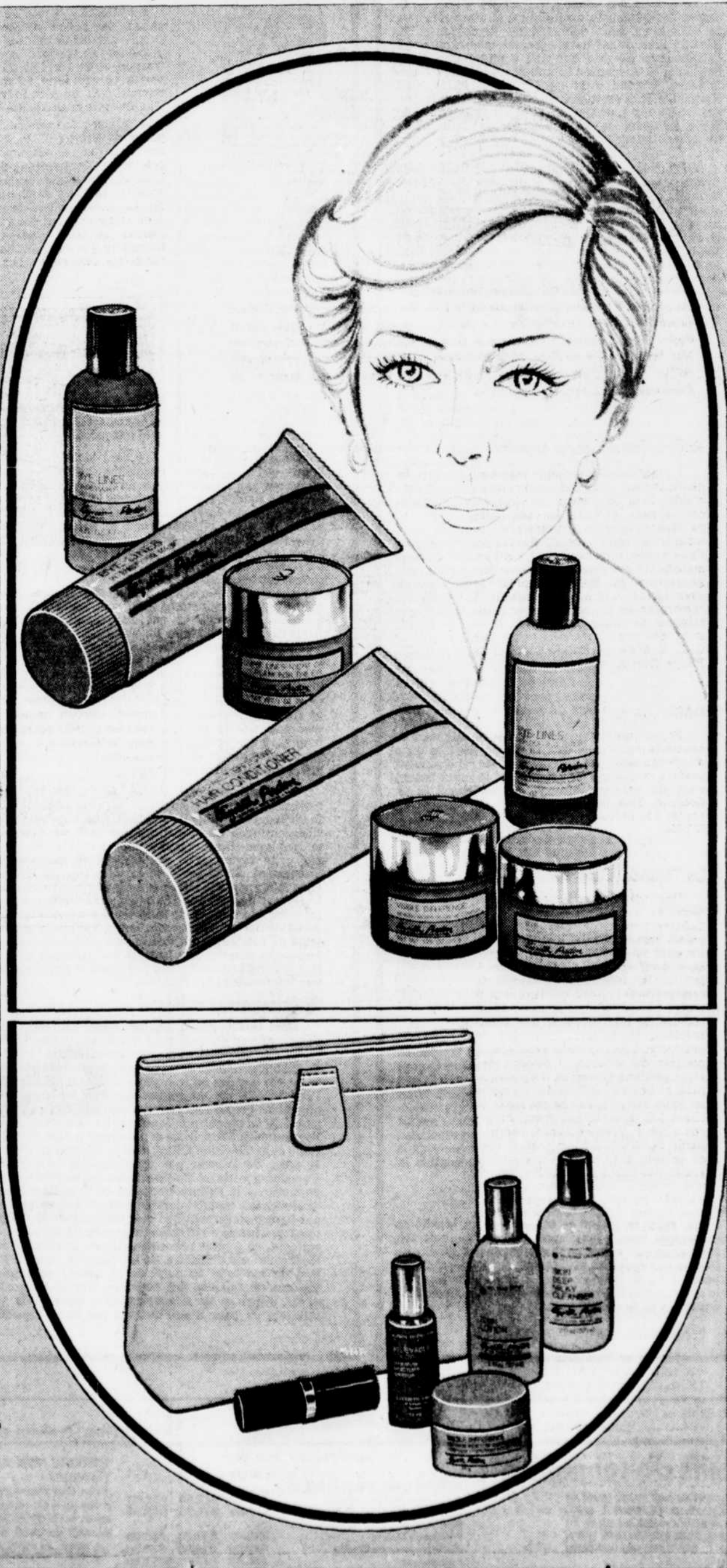
Pour seulement \$6 vous obtenez, avec tout achat de \$5 et plus de produits Arden, cette magnifique trousse de voyage incluant Complexe hydratant 14G, lait nettoyant 2 onces, lotion de 2 onces, fond de teint 14 ml. et un rouge à lèvres.

Rencontrez Mlle MARIETTE ROULLARD, représentante de la maison Arden, à notre comptoir Arden du rez-de-chaussée à Centre-Ville du 4 au 9 octobre incl.

R.16, r.-de-ch. Centre-Ville, tél.: 524-5121
et r. 816, Place Laurier 2e, tél.: 651-7070.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS.

paquet
PLUS PRÈS DE VOUS



**ROBERT LAFORCE
OPTICIEN**

D'ORDONNANCES
BUREAU PRINCIPAL

POLYCLINIQUE VISION/SANTÉ CHAREST

210 EST, BOUL. CHAREST

face Gare Centrale d'autobus

(OUVERT 5 JOURS, 5 SOIRS)

529-1714

12 succursales à votre service

QUÉBEC

MONTREAL

PARIS



monsieur
québec

par yves bernier

Efficacité de la Sûreté du Québec

Les félicitations à la Sûreté du Québec ne jaillissent généralement pas de tous côtés, les citoyens ayant souvent plus de mal à dire que de bien sur ce corps policier ou même sur les autres. Mais dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, M. Bégin, du Parc Chaudière, est resté émerveillé et des plus reconnaissants devant l'action policière. Constatant, à 3h20 que quelqu'un volait sa voiture, M. Bégin s'empresse de décrocher le téléphone et de demander à la téléphoniste de contacter la police. A St-Nicolas, c'est le poste de Charny de la SQ qui assure la protection des citoyens. Moins de "une minute" (M. Bégin est catégorique sur le temps) après l'appel, le Parc Chaudière était entièrement cerné par les patrouilleurs qui quelques minutes plus tard arrêtaient le voleur avec la voiture de M. Bégin. Quatre coups de feu ont été tirés, personne n'a été blessé, et M. Bégin a repris possession de son véhicule. "Je pensais que cela n'existait que dans les films, mais j'ai vu nos policiers à l'oeuvre et j'en suis tout abasourdi et rassuré", ajoute notre citoyen du Parc Chaudière.



Tout sur l'assurance-maladie

Les citoyens qui veulent se renseigner sur le Régime d'assurance-maladie du Québec peuvent désormais consulter les sept dépliants et deux brochures publiés par la Régie. Graphiquement, visuellement et dans les textes, ces publications sont très bien faites. Le tout est disponible gratuitement dans les cabinets des professionnels de la santé, dans tous les établissements de santé et aux bureaux de Communication-Québec et de la Régie.

Rallye Tiers-Monde reporté

L'organisation Centraide regroupe généralement tous les mouvements d'aide dans la région de Québec, coordonnant les activités, campagnes de souscriptions et redistribuant les sommes d'argent reçues du public. Cette année, il semble qu'il y ait eu manque de coordination puisque l'organisation du Rallye Tiers-Monde avait décidé de tenir son activité le 16 octobre en pleine campagne de souscription de Centraide-Québec. A la suite des représentations faites par C.-Q., il a été décidé de reporter le Rallye Tiers-Monde au 30 octobre.

Défilé de mode-bénéfice

Façon intéressante de recueillir des fonds pour l'Enfance en difficultés d'apprentissage: un défilé de mode, lundi 4 octobre, à 20h15, à l'Auditorium du collège de Lévis, 9 Mgr-Gosselin. Prix de présence, dont un voyage à la Barbade. Pour information, 837-0304.

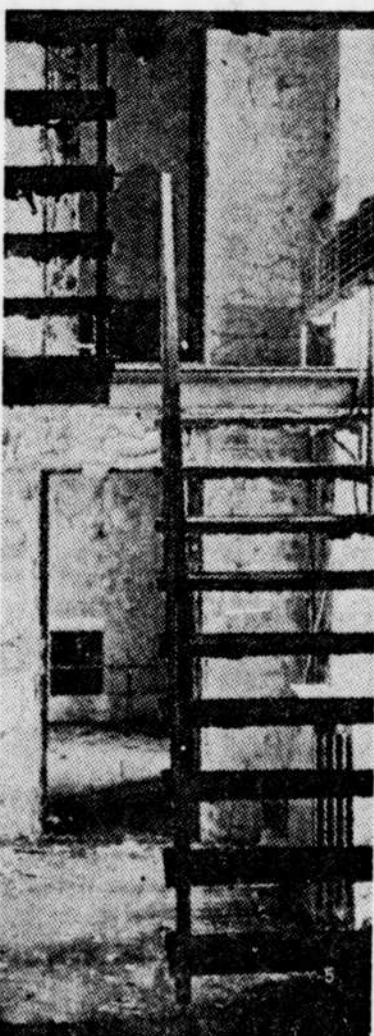
La Grande Bouffe

Une idée passablement intéressante et surtout alléchante. Hervé LaBarre, propriétaire de l'un des plus grands restaurants de Québec, l'Ancêtre, vous convie à 15 repas gastronomiques, qu'il appelle "La Grande Bouffe". A la suite des demandes de certains de ses clients qui aiment bien manger, et surtout qui lui demandent souvent de leur préparer des menus spéciaux, M. LaBarre a décidé de présenter, à tous les trois vendredis, à compter du vendredi 8 octobre, des repas gastronomiques; où il n'y aura ni pain, ni beurre sur la table. Au moins six jours avant chacun de ces repas, le client doit réserver. Les menus préparés ainsi à l'avance seront servis à partir de 19h30. Evidemment, il vous en coûtera \$25 par personne si vous voulez participer à la bouffe, liquide non compris, sauf le trou normand (calvado au milieu du repas). Pour vous donner l'eau à la bouche réserver: 692-2137. Avant goût: caille à la bigarade, croustade de queue de langoustine, fraises au poivre, filet en chevreuil Grand Veneur, etc...

LA LANGUE QUI PIQUE Hôtel Loretteville

Y a-t-il un coin plus francophone que Loretteville? L'hôtel de l'endroit, l'Hôtel Loretteville, pour ne pas le nommer, vous offre d'excellents mets chinois dans sa salle à manger-restaurant. Mais le menu est exclusivement en anglais. C'était vrai il y a plus d'un an, c'est encore vrai aujourd'hui. Si vous savez le pourquoi d'une telle situation, écrivez-vous de nous le dire, car pour nous, rien ne justifie une telle chose. Nous comprenons que

beaucoup de mets chinois (du moins ceux que l'on appelle ici "chinois") soient écrits en cette langue, mais on peut sûrement dire riz frit au poulet plutôt que Chicken Fried Rice!



La prison fait peau neuve

La vieille prison des Plaines, qui fut tour à tour Auberge de Jeunesse et paradis des vandales, est en train de se refaire une beauté et ses vieux murs d'une solidité à toute épreuve serviront encore à la communauté. Le curetage de la prison est entré dans sa deuxième phase, cet automne en vue d'un projet d'agrandissement du Musée du Québec, situé tout à côté. En même temps que se poursuivent les travaux de nettoyage, le ministère des Affaires culturelles a adjugé un contrat pour les plans et devis, et à l'automne '77 on espère commencer la restauration proprement dite des lieux pour que le tout soit prêt d'ici deux ans. Une aile de liaison reliera éventuellement les deux bâtiments.

faits divers

Cinq personnes ont perdu la vie de façon violente pendant le week-end

La Sûreté du Québec rapporte six morts violentes survenues dans l'Est du Québec au cours de la dernière fin de semaine. Cinq des victimes ont péri dans des accidents de la route tandis que, à Saint-Anaclet, un désespéré mettait fin à ses jours.

Serge Lagacé, 23 ans, de Biencourt, dans le comté de Rimouski, est décédé à l'hôpital de Rimouski, dans la nuit de vendredi, des suites des blessures qu'il s'était infligées dans un accident de la route, le 28 septembre dernier. Il reposait dans un état critique depuis qu'il avait perdu la maîtrise de son véhicule sur la route 232, à la hauteur de Saint-Esprit, dans le comté de Rimouski.

Bertrand Ouellet, 28 ans, a perdu la vie, vers 1h00 vendredi lorsque la voiture où il prenait place a dérapé pour aller s'écraser contre un poteau téléphonique, à Sainte-Jeanne-d'Arc, dans le comté de Matapédia. La victime était domiciliée à Sainte-Angèle de Matapédia. Un jeune homme de 19 ans,

Michel Hudon, est décédé de façon tragique, dans la nuit d'hier, lorsque l'automobile qu'il conduisait s'est enlisée dans un chemin de terre, le rang Routeneuve à Saint-Lambert, dans le comté de Lévis. S'étant endormi à l'intérieur de la voiture, le jeune Hudon fut asphyxié par le monoxyde de carbone émanant du moteur qu'il avait laissé tourner. Il demeurait au 309, rue Sainte-Hélène à Québec.

Henry Félix, 34 ans, du 31e rang de Honfleur dans le comté de Bellechasse, a suc-

combé, vers 14h00 samedi, aux blessures qu'il a subies lorsque sa motocyclette est entrée en collision avec un tracteur de ferme, à Honfleur.

Un accident routier impliquant deux véhicules a fait une victime vers 17h05 hier, à Saint-Pierre, île d'Orléans. Il s'agit de Pierre Bibeau, 28 ans, un Montréalais domicilié au 4298 rue de Brébeuf.

La Sûreté du Québec rapporte la mort d'un individu de 37 ans qui, sous le coup d'une dépression nerveuse,

aurait mis fin à ses jours au moyen d'une carabine de calibre 22. La macabre découverte a été faite samedi dans un chalet isolé situé dans les bois qui entourent le village de Saint-Anaclet, dans le comté de Rimouski. Le désespéré a été identifié comme étant un citoyen de Saint-Anaclet.

Près de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, trois personnes ont perdu la vie, tard hier soir, lorsque leur voiture a fait une embardée au-dessus d'un remblai de 40 pieds. A l'échelle du pays, au

moins 35 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle pendant la fin de semaine.

Un enfant d'âge scolaire a été heurté à mort, ce matin, vers 7h45, à Château-Richer, par un automobiliste. Le garçonnet traversait l'avenue Royale pour attendre l'autobus qui devait le conduire à l'école lorsqu'il a été happé par la voiture. La Sûreté du Québec au poste de Sainte-Anne-de-Beaupré n'a pas divulgué le nom de la victime parce que les parents n'étaient pas encore avisés.

Soupçons de vol

MONTREAL (PC) — Deux agents de police de Longueuil devront faire face à plusieurs accusations d'effraction et de recel en rapport avec une série de vols commis dans un parc industriel de cette municipalité.

Le directeur du service de police de Longueuil, M. André Gendron, a également précisé que deux autres policiers et l'épouse de l'un des accusés, laquelle était employée comme secrétaire dans le service, ont été suspendus de leurs fonctions jusqu'à ce que l'enquête soit complétée dans cette affaire.



MICHEL BOUTIN

A titre de conseiller en confection masculine, M. Boutin se fera un plaisir de vous présenter les plus beaux vêtements de sa nouvelle collection automne/hiver. Styles à la dernière mode, choix et qualité, marques réputées, voilà les grandes lignes de cette collection qui vous étonnera!

MICHEL BOUTIN

PLACE BOURG-ROYAL
CHARLESBOURG
623-4255

SUPRA

le pneu rechapé qui met fin aux préjugés!

sécurité

SUPRA rechapé selon les recommandations du Bureau de Normalisation du Québec, possède une semelle aussi sécuritaire que celle d'un pneu neuf de même catégorie.

durabilité

SUPRA s'avère aussi durable qu'un pneu neuf de classe similaire.

garantie

SUPRA vous est vendu avec une garantie identique à celle d'un pneu neuf.

...et tout ça pour environ la moitié du prix d'un pneu neuf:

NEUS D'HIVER Supra conventionnel, à compter de	NEUS D'HIVER Supra radial, à compter de
\$13.95 flanc (600-12)	\$22.45 flanc (165 x 13)

La sécurité, c'est 4 bons pneus. Supra se vend à un prix qui vous en rend l'achat facile.



S

pneus
SUPRA
tires

100, rue Arnaud, Neufchâtel
(sortie boul. St-Jacques par boul. de la Capitale)
Tél.: 842-9261
Pose et balancement sur place

2585, boul. Henri-Bourassa
Québec
Tél.: 529-6683
Pose, balancement et alignement sur place.

Également dépositaires de pneus neufs Goodyear et Michelin...
SUPRA TROUVERA CHAUSSURES À VOTRE VOITURE

Québec-Vancouver

Correspondance pratique
à Montréal avec notre vol sans escale
de 19h



CP Air

Menace de démissions massives des gardiens de prison

OTTAWA (D'après PC) — Le président de l'Alliance de la fonction publique, qui est l'agent négociateur des 7,000 gardiens de prison dans tout le Canada, a prêté hier qu'il y aura des "démissions massives" parmi les gardiens si le gouvernement ne retire pas son entente qui a mis fin, la semaine dernière, à l'incident qui a eu lieu au pénitencier de la Colombie-Britannique et au cours duquel des otages ont été détenus.

M. Andy Stewart, chef du syndicat, a déclaré aux journalistes que le moral était bas et que le malaise était grand, chez les gardiens de prison.

Il a fait savoir que la présence de la troupe et de la gendarmerie fédérale pourrait être nécessaire pour maintenir l'ordre dans les prisons "parce que notre personnel des services correctionnels veut s'en aller".

Il a ajouté que le syndicat avait donné à M. André Therrien, commissaire des pénitenciers, jusqu'à demain pour répondre aux demandes du syndicat.

En vertu de l'entente signée entre le gouvernement et les prisonniers du pénitencier de la Colombie-

Britannique la semaine dernière, il a été convenu que la GRC aurait l'entière responsabilité de la sécurité des prisonniers lors de leur évacuation de la section endommagée de la prison. L'évacuation se ferait sous la surveillance des membres du comité des prisonniers et d'un comité de citoyens.

On avait aussi fait la promesse que les prisonniers ne subiraient aucun châtiment corporel.

Vendredi, le solliciteur général Francis Fox avait déclaré aux journalistes qu'il s'agissait de concessions mineures. Il avait fait remarquer que des charges criminelles seraient portées contre ceux qui auraient commis des infractions.

Des dirigeants du syndicat ont dénoncé l'entente, en déclarant que ce sont les prisonniers qui feraient la loi dans les prisons, et non le personnel de sécurité.

New Westminster

A New Westminster, le calme est revenu au pénitencier de la Colombie-Britannique même si l'atmosphère demeure tendue. "Attendez pour voir ce qui va se passer dans deux semaines", a lancé sur un ton qui en

disait long un gardien au moment du transfert dans le gymnase des quelque 200 prisonniers qui ont saccagé l'aile est à sécurité maximum du pénitencier la semaine dernière.

C'est en effet dans deux semaines, que les 100 officiers de la GRC, appelés sur les lieux pour assurer la sécurité des prisonniers, doivent quitter le pénitencier.

En guise de protestation contre la façon dont la situation a été traitée, les gardiens du pénitencier menacent de démissionner, ou encore de débrayer.

De son côté, le meurtrier Ivan Horvat, âgé de 23 ans, président du comité des prisonniers qui a négocié avec les autorités la libération des deux otages, a déclaré que l'entente de vendredi, même si elle constituait une victoire, "n'était que le début d'une longue série de négociations concernant les affaires des détenus". "Si les pénitenciers continuent à être ce qu'ils sont, a-t-il ajouté, il ne faudra pas s'étonner que d'autres incidents, de même nature que ceux de New Westminster se produisent encore".

Par ailleurs, au Québec, un porte-parole de l'Institut La-

val, M. Claude Coune, a déclaré, hier, que la situation demeure calme à l'ancien pénitencier Saint-Vincent-de-Paul malgré la grève de la faim déclenchée il y a maintenant cinq jours par 140 prisonniers.

M. Coune a souligné qu'une quarantaine de soldats continuent de patrouiller les alentours de l'institut, mais il a ajouté qu'il n'était nullement question qu'ils prennent la place des gardiens de prison. Il a aussi retuté les alléga-

tions selon lesquelles les gardiens à l'Institut Laval étaient mécontents des conditions actuelles à la prison. Selon M. Coune, ils sont satisfaits de la situation bien que la grève de la faim des prisonniers, qui dure depuis

jeudi, les inquiète un peu.

dans d'autres établissements.

Les prisonniers, de leur côté, se disent déterminés à continuer de refuser toute nourriture jusqu'à ce qu'ils obtiennent leur transfert

Les autorités répètent qu'elles ne peuvent acquiescer à leur demande de transfert immédiat à cause du surpeuplement des autres institutions.



Evasion de six prisonniers en Ontario

OTTAWA (PC) — Six individus, décrits par la police comme extrêmement dangereux, se sont évadés, hier, après-midi, de la section à sécurité maximale du centre de détention régional du can-

ton de Gloucester, près d'Ottawa.

Des barrages ont été établis dans toute la région. Un chien de la sûreté ontarienne a été amené, mais il y avait trop d'embranchements de

pistes près du centre pour que l'animal fut de quelque utilité.

A l'approche de l'obscurité, la police a commencé à utiliser un avion équipé de détecteurs aux rayons infra-

rouges pour repérer les fugitifs. On croit qu'ils se cachent dans les bois aux alentours du centre.

Les six individus qui se sont évadés sont: Lionel

Wright, 31 ans, d'Ottawa; Yvon Roy, 35 ans; Jean Faucher, 24 ans, de Cornwall, Ontario; Barry Dale, 32 ans, d'Ottawa; Maurice Bélanger, 19 ans, d'Ottawa; et Leslie Sparrow, 29 ans, d'Ottawa.

SPÉCIAL DE LA SEMAINE Echantillons de plancher

Jusqu'à **60%** d'escompte

Bureaux	PRIX RÉG.	SPECIAL
2- Bureaux secrétaire 1-19-2L-6636, fini chêne, Standard Desk Solve.	754.00	\$299⁰⁰
2- Bureaux 5560R, fini noyer, Standard Desk Parallel.	301.00	\$125⁰⁰
1- Bureau secrétaire 30 x 60, fini noyer, Bilrite Advanta.	450.00	\$125⁰⁰
1- Bureau B3060FS, fini noyer, Décabois.	211.00	\$125⁰⁰
Filières Steel Equipment		
8- Filières 4 tiroirs légal, couleur beige.	164.00	\$119⁰⁰
12- Filières 4 tiroirs Stor Wall avec serrure, couleur beige, no 364L.	399.00	\$279⁰⁰
1- Filière 4 tiroirs lettre, Big Fellow, avec serrure, couleur beige, no 2284L.	221.00	\$129⁰⁰
Armoires à papeterie		
2- Armoires à papeterie Sturdy Steel no 41-172, 36" x 72", avec tablettes et serrure, couleur gris.	146.00	\$89⁰⁰
2- Armoires à papeterie Sturdy Steel no 41-142, 36" x 40", couleur gris.	105.00	\$59⁰⁰
Chaises		
12- Chaises secrétaire Golbal 2504, couleur noir.	71.00	\$47⁰⁰
8- Chaises visiteur Nightingale 6901, couleur noir.	69.00	\$47⁰⁰
24- Chaises empilables Nightingale XL109.	29.00	\$17⁰⁰
8- Chaises basculantes et pivotantes avec bras, Global 2501, couleur noir.	94.00	\$64⁰⁰
Machines à écrire		
Olympia, Smith Corona, Royal; 15% d'escompte sur modèle manuel et électrique.		

QUANTITÉS LIMITÉES
AUTRES SPÉCIAUX NON ÉNUMÉRÉS

GE

LA CIE CANADIENNE
D'EQUIPEMENT DE BUREAU
770, COTE D'ABRAHAM
522-6876

SKmart
vous donne toujours satisfaction!

VOICI LA PREUVE QU'ON DEFIE L'INFLATION

SUPER-SOLDES

Mardi et mercredi, 5 et 6 octobre

ON SE RESERVE LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES — TANT QU'IL Y EN AURA!

SPECIAL 2 JOURS SEULEMENT

MCCORMICK
BISCUITS
choix de plusieurs saveurs
Format 2 lb

SPECIAL

.99

Limite 4 par client

DAME
Bas Thermal, grandeur 9-11
Choix de couleurs

SPECIAL

.64

Limite 4 par client

GOBELETS
ISOLANTS

Chauds ou froids, 7 oz
Paq. de 51

Régulier **.73** SPECIAL **2/.88** Epargnez **.29**

Limite 6 par client

BIKINI

Dame
100% polyester
Motif imprimé - S.M.L.

SPECIAL

Régulier **.83** SPECIAL **.53** Epargnez **.30**

Limite 4 par client

PRESTONE II

Protège contre
le gel jusqu'à 84°F
Anti-ébullition l'été

1 gallon
SPECIAL

4.88

Limite 2 par client

QUAKER
STATE

Huile à moteur
1 pinte
5W30

SPECIAL

.87

Limite 4 par client

• TANT QU'IL Y EN AURA!
• NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE
LIMITER LES QUANTITES

PLACE FLEUR DE LYS
550, boul. Hamel, Qué.
PLACE QUATRE-BOURGEOIS
999, rue de Bourgogne, Ste-Foy, Québec.

HEURES D'AFFAIRES: (Place Fleur de Lys)
Du lundi au mercredi - 9h. à 5h.30 Jeudi et vendredi -
9h. à 9h. Samedi - 8h.30 à 5h.
(Place Quatre-Bourgeois)
Du lundi au mercredi - 9h. à 6h. Jeudi et vendredi - 9h.
à 9h. Samedi 9h. à 5h.

faits divers et justice

Fox soutient que les émeutes éloignent le public des prisonniers

(D'après PC) — Le solliciteur général du Canada Francis Fox, a déclaré que les émeutes aux pénitenciers fédéraux de New Westminister, en Colombie-Britannique, et de Laval, au Québec, ont pour effet d'aggraver la cause des prisonniers aux yeux du public, lequel réagit négativement aux prises d'otages et aux actes de vandalisme.

Au cours d'une entrevue diffusée sur les ondes de Standard Broadcast News, samedi, il a déclaré qu'avant même d'être nommé solliciteur général par le premier ministre Trudeau le mois dernier, il était au courant qu'une "guerre se livrait à l'intérieur des prisons".

"Les prisonniers, d'une part, se croient persécutés par les gardiens et ces der-

niers, d'autre part, affirment que ce sont les détenus qui dirigent dans les faits le système pénitentiaire."

M. Fox a observé que plusieurs pénitenciers sont vieux et surpeuplés, mais que les prisons avaient connu une "explosion démographique" ces dernières années. Il a ajouté que le Canada traversait présentement une période d'austérité et qu'il était extrêmement difficile d'obtenir des fonds supplémentaires.

Selon lui, la population des prisons augmente au rythme de 6,5 pour 100 par année comparativement à 2,5 pour 100 il y a 25 ans. M. Fox a indiqué qu'un programme de \$500 millions pour construire 24 nouveaux pénitenciers au Canada d'ici à 1981, était en cours à son ministère, mais

que le problème résidait toujours dans le délai encouru entre le début des travaux et le jour où les nouvelles institutions ouvrent enfin leurs portes.

Un fiasco

Pour sa part, le sénateur libéral Ray Perrault, de Colombie-Britannique, a déclaré samedi que le système pénitentiaire au Canada était "un colossal fiasco".

"Quatre-vingts pour cent de tous ceux qui vont en prison retournent ensuite au crime" a-t-il affirmé.

Le sénateur, qui assistait au congrès annuel du Parti libéral de la Colombie-Britannique, a souligné qu'il "faut moderniser nos services pénitentiaires, mais il ne peut être question de les rendre semblables à la chaîne d'hôtels Hilton". Il a ajouté que ces établissements doivent être destinés à réhabiliter les gens, et à les mettre au travail.

M. Perrault a également déclaré que de nouvelles industries devraient être établies dans les prisons, de sorte que les prisonniers puissent travailler afin de dédommager certaines des victimes des crimes de violence. Il est d'avis que l'opinion publique, particulièrement dans l'Ouest canadien, réclame une politique de fermeté en ce domaine.

Le feu détruit une maison de 2 étages

Le Commissariat des incendies de Québec même présentement une enquête afin de déterminer les causes d'un incendie qui a dévasté, dans la nuit d'hier, une résidence de deux étages située au 2131 rue de la Normandie, à Québec.

Les flammes se sont déclarées vers 3h au deuxième palier de l'immeuble. Les pompiers de Québec sont aussitôt accourus sur les lieux afin de prêter main forte à quatre policiers municipaux qui, après avoir fait évacuer la maison, étaient restés coincés sur la véranda surplombant l'entrée principale. Ces policiers avaient réussi à dégager de la résidence une des locataires de l'endroit, gravement incommodée par la fumée.

Après avoir évacué les agents de la sûreté municipale et leur blessée, les 40 pompiers de la caserne 11 ont mis deux heures à maîtriser l'incendie qui a lourdement endommagé la résidence.

Hold-up à Longueuil

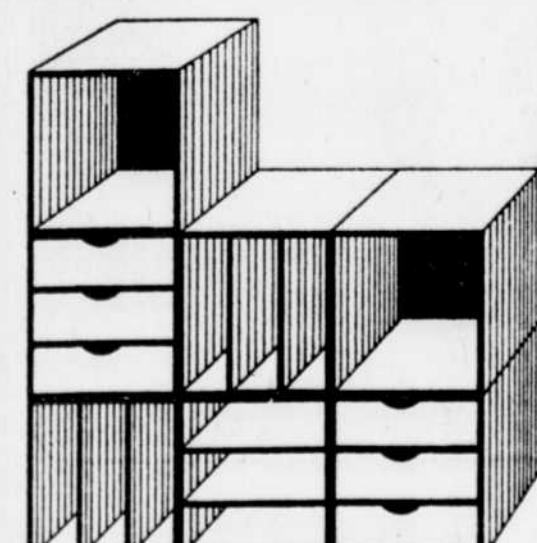
MONTREAL (d'après PC) — Il n'a fallu que 20 minutes à la police de la banlieue de Longueuil pour procéder, samedi soir, à l'arrestation d'un individu qui avait réussi à voler \$200 dans un restaurant chinois en prenant en otage un employé de l'établissement.



YVES R. GIRARD, opticien
AU SALON D'OPTIQUE DU
Syndicat
PLACE FLEUR DE LYS
529-7351 LOCAL 366

LES CUBES RANGE-TOUT

FONCTIONNELS
AVEC OU SANS CLOISONS ET TIROIRS
EN JAUNE BLANC, NOIR
ROUGE ET BRUN



CUBES
9.95
REG. \$19.95

AVEC CLOISONS
11.95
REG. \$24.95

AVEC TIROIRS
15.95
REG. \$32.95

EN VENTE EXCLUSIVEMENT
AU 231 ST-PAUL

LE MOBILIER INTERNATIONAL

STATIONNEMENT A
L'ARRIERE DU MAGASIN

EN HAUT DE CHEZ PASCAL,
FACE A DOMINION

Camille TETU

A PLACE LAURIER - TEL.: 653-4081

CHARGEX Escompte de 10% sur les produits de beauté MASTER CHARGE

CIGARETTE
\$6.19
le carton
Le lundi - mardi et mercredi seulement
1 par client
Avec ce coupon

SUCARYL SODIUM
Pour remplacer le sucre.
Format 16 oz liquide ou 1000 comp.
limite 9 par client
Valeur \$4.10
16 oz liquide **\$2.29** 1000 comp. **\$3.99**
Avec ce coupon

SANTEX
Perdez de 5 à 7 livres par semaine avec ce nouveau régime amaigrissant. Format 150 grammes.
limite 9 par client
Valeur \$15.50
\$7.99 ou **2/\$13.99**
Avec ce coupon

CREST
Pâte dentifrice au fluor, régulier ou menthe. Format 100 ml.
limite 9 par client
Valeur \$1.44
89¢
Avec ce coupon

LAMES SCHICK II
Cartouches à lames jumelées. Format 10 lames.
limite 9 par client
Valeur \$2.39
\$1.29
Avec ce coupon

CONDOMS "STIMULA"
Format 12.
limite 9 par client
Valeur \$5.25
\$2.39
Avec ce coupon

HEAD & SHOULDER
Enrayer les pellicules. Format 250 ml.
limite 9 par client
Valeur \$2.98
\$1.79
Avec ce coupon

SHAMPOING "METED"
Format 4 onces.
limite 9 par client
Valeur \$2.85
\$1.49
Avec ce coupon

SAVON JERGEN'S
Format 4 savons.
limite 9 par client
Valeur 69¢
50¢
Avec ce coupon

POUDRE POUR BEBE VASELINE SOINS INTENSIFS
Format 400 gr.
limite 9 par client
Valeur \$1.97
99¢
Avec ce coupon

POUDRE POUR BEBE "JOHNSON"
Format 24 onces.
limite 9 par client
Valeur \$3.55
\$1.99
Avec ce coupon

SHAMPOING "GEE" DE JERGEN'S
Format 350 L.
limite 9 par client
Valeur \$3.50
\$1.29
Avec ce coupon

HORMODAUSSÉ TONIQUE
24 ampoules buvables
Valeur \$15.50
\$8.59
Avec ce coupon

VITAMINE C 100 mg de WAMPOLE
Format 100 comprimés.
limite 9 par client
Valeur 95¢
59¢ Avec ce coupon

SUCRETS PASTILLES POUR LA GORGE
limite 9 par client
Valeur \$1.50
79¢
Avec ce coupon

SHAMPOING BRECK
Formule d'or. Format 400 ml.
limite 9 par client
Valeur \$2.99
\$1.69
Avec ce coupon

TIGES OUATEES "JOHNSON"
Format 400.
limite 9 par client
Valeur \$3.18
\$1.59
Avec ce coupon

PLAN D'AMAIGRISSEMENT "AYDS"
Format 1 1/2 lb
limite 9 par client
Valeur \$4.50
\$2.79
Avec ce coupon

DEODORANT "OLD SPICE"
Bâton.
limite 9 par client
Valeur \$1.85
99¢
Avec ce coupon

CAMILLE TETU
Place Laurier, Ste-Foy
Face au Dominion
Tél.: 653-4081

Biotherm
au plancton thermal
de Mazingue Bomp

CAMILLE TETU
Place Laurier, Ste-Foy
Face au Dominion
Tél.: 653-4081

Offre de promotion / Promotional Offer

Valant _____ 5.00

A value of _____ DOLLARS

En échange de produits Biotherm
In exchange of Biotherm products

Valable après tout achat de 9.50

Representant Biotherm Representative

De _____

From _____

Valable jusqu'au 6 nov. 1978
Valid until Nov. 6th, 1978



Les frères Ratté n'ont pu décrire la fusillade qui a coûté la vie à Lebel

par Marcel COLLARD

Eux-mêmes la cible de francs-tireurs à la sortie du bistrot Normandie à Saint-Emile, dans la nuit de 15 au 16 juin 1975, les frères Jean-Paul et Denis Ratté n'ont pas pu décrire la fusillade qui a coûté la vie à un de leurs amis, Jean-Claude "Le Pie" Lebel.

Témoignant tous deux au procès de Gérard Dupuis, accusé du meurtre, les frères Ratté ont raconté la semaine dernière, au procès instruit devant le juge Louis Doiron, au palais de justice de Québec, qu'ils ont seulement entendu des bruits comme des "pétards".

Dans la matinée, le Dr Richard Authier a décrit la victime comme un individu de 26 ans, mesurant six pieds et pesant 132 livres, ayant

absorbé l'équivalent de neuf bouteilles de bière, de quoi indiquer .25 au test de l'ivresse, selon l'analyse du sang prélevé après sa mort.

Le corps de Lebel a été criblé de 57 chevrotines de type SSG, dont cinq furent retrouvées dans la cage thoracique et une dans la colonne vertébrale. Le médecin légiste a attribué la mort notamment aux lacerations multiples du poudron droit et du foie.

Denis Ratté, atteint de sept chevrotines aux cuisses et la poitrine effleurée par une autre, a dû être hospitalisé durant un mois à la suite de l'attentat.

Il a relaté qu'à sa sortie du bistrot où il avait pris un

coup avec son frère, Gaston Rhéaume, le propriétaire de l'établissement, et Jean-Claude Lebel, il a entendu des détonations, des "bruits comme des pétards" et qu'après ce fut le "brouillard complet".

En réponse au procureur de la défense, Me Marc Delisle, Denis Ratté a dit qu'il était en bons termes avec Gérard Dupuis avant l'assassinat de Lebel. Il est même demeuré chez Dupuis, avec son frère, durant quelques jours.

Jean-Paul "Tex" Ratté a aussi reconnu qu'il n'y avait pas de mésentente entre lui et l'accusé.

Dans l'interrogatoire mené

par Me Jean-François Dionne, représentant le ministère public, Jean-Paul Ratté a témoigné qu'au moment où Jean-Claude Lebel et son frère Denis venaient le retrouver à bord du véhicule qu'il s'appropriait à conduire pour revenir à Québec, il se produisit un feu d'artifice et des éclatements. Alléguant que la radio de l'auto était passablement bruyante à ce moment, il ne savait pas s'il s'agissait de détonations. Un éclat de verre provenant de la lunette arrière de l'automobile l'atteignit à la tête. Il se coucha sur le siège afin, dit-il, "de ne pas voir ce qui se passait".

Peu après, il constata que son frère et Lebel étaient étendus sur le sol. Il entra au

bistrot pour demander à Gaston Rhéaume d'appeler l'ambulance.

Malgré l'insistance de Me Delisle, Jean-Paul Ratté ne pouvait pas situer la date de certains faits, comme celle de la visite au bar Capital à la suite de laquelle il devait être arrêté par les policiers, quelques semaines avant. De même, il a dit ne pas se rappeler la date des incidents survenus au bistrot Normandie, la nuit de l'assassinat.

Entouré de gardiens, Gérard Dupuis suit très attentivement les témoignages et à plusieurs reprises, il fait porter de petites notes à son procureur.

Reddition à Ottawa d'un franc-tireur

OTTAWA (PC)— La police a réussi à convaincre un franc-tireur de se rendre, samedi matin, environ quatre heures après qu'il se fut barricadé dans un duplex du centre-ouest d'Ottawa, et qu'il ait éloigné les agents accourus, en tirant dans leur direction.

Les enquêteurs rapportent que personne n'a été blessé. Un officier supérieur a ensuite emmené le tireur.

Quand l'homme s'est enfin rendu, il a cédé trois armes aux policiers. On a signalé que plus tôt, il avait tiré sur une voiture de police-patrouille en mission dans le voisinage, forçant même le policier de service à lui passer son revolver.

Le prévenu, Keith Malden, âgé de 23 ans, d'Ottawa, a été accusé de tentative de meurtre, de vol à main armée, de possession d'une arme dangereuse pour la paix publique.

Notre FESTIVAL du HOMARD se continue...

Rien de meilleur pour célébrer notre 3e anniversaire! Nous vous gâterons...

LA SOUPE AUX HUITRES FRAICHES	75c	FILET MIGNON et DEMI-HOMARD	\$7.50
LES HUITRES SUR ECAILLES			
1/2 douz.	\$1.00		
1 douz.	\$1.90		

Incluant délicieuse salade du Chef et pain-maison chaud.

Nos homards proviennent des Pêcheurs Unis du Québec.

Le sympathique propriétaire, Yves Cloutier, vous invite à venir vous régaler!



Le Deauville

3000, boulevard Laurier, Ste-Foy. Réservations: 658-3644

LE Syndicat DE QUÉBEC

• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

Maquillage léger avec **Charles of the Ritz**

Poudre transluminescente Revénescence	9.50
Rouge à lèvres Revénescence	6.50
Crème dissimulatrice en bâton	6.00
Ombre à paupières Ritz	6.00
Nouveau mascara Hychofuge Ritz	4.25

Démonstration
Venez rencontrer notre représentante Madame Claudette Légaré au comptoir des cosmétiques les 7, 8 et 9 octobre au comptoir de Place Fleur de Lys.

Cadeau
Un ravissant sac à cosmétiques gris, argent et bordeaux doublé de velours avec glissière. Il y contient des produits de beauté Charles of the Ritz format d'essai. Le tout pour seulement 3.00 avec tout achat de Charles of the Ritz. Vous pourrez également vous procurer un splendide fourre-tout au prix de 10.00.

académie



'Académie' Faites de votre peau Une école de soins

Lait Hypo-sensible
Démaquillant pour les peaux plutôt sensibles

15.00

Lait Jeunesse
Démaquillant au suc de laitue. Protège naturellement votre épiderme

7.50

Lotion pour joues rosacées
Spécialement conçue pour les épidermes qui ont ce léger problème

7.00

Sève miracle
Crème de beauté, rajeunissante et revitalisante. Indispensable pour demeurer vraiment belle

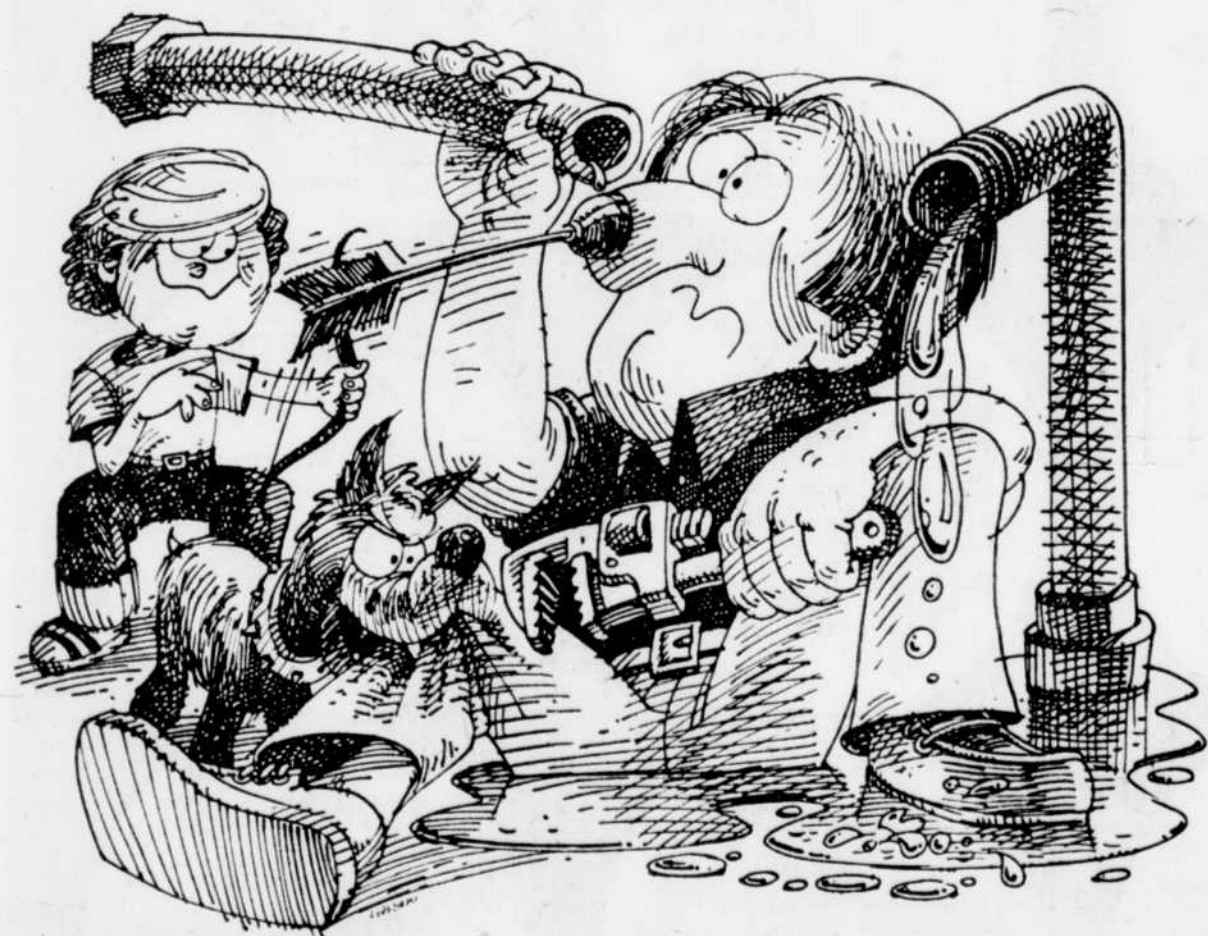
25.00

Crème Hypo-sensible
Crème de jour pour les épidermes très délicats

15.00

Démonstration
La représentante Mme Bouchenoire sera au comptoir des cosmétiques les 6, 7, 8 et 9 octobre

• Mail St-Roch, rez-de-chaussée • Place Laurier • Place Fleur de Lys



Finis les embrouillaminis!

Les polices d'assurance-vie de la New York Life ont toujours été parmi les plus simples à lire et à comprendre. Nous venons de faire encore mieux. Nous avons formulé nos polices dans une langue beaucoup plus claire. Toutes nos polices canadiennes ont en effet été réécrites en langage non technique, de tous les jours, et imprimées en caractères plus gros, plus lisibles. Elles sont donc plus faciles à lire et à comprendre.

Mais nous ne nous sommes pas arrêtés là! Nous avons également conçu, à l'intention des Canadiens, des programmes d'assurance-vie entièrement nouveaux. Il s'agit de la série Maple Leaf, qui comprend des primes en moyenne plus basses et deux toutes nouvelles polices d'assurance-vie, "Dualife" et "Revenus de retraite", ainsi qu'un choix de clauses facultatives généreuses et clairement définies. Ceci vous permet d'adapter votre

assurance à votre condition et à vos besoins.

Ce ne sont là que les grandes lignes. Ajoutons seulement que notre nouvelle série Maple Leaf répond aux demandes des Canadiens: flexibilité, bénéfices réels pour chaque dollar investi et langage simple.

Demandez à l'un des agents de la New York Life de vous en donner tous les détails. Ces agents sont des professionnels. Ils représentent une compagnie qui, depuis 1858, travaille avec les Canadiens, pour les Canadiens.

Et, par-dessus tout, ils parlent votre langage.



chronique du jour

Des emplois d'été pour des étudiants indiens

Le programme d'emploi d'été pour les étudiants indiens du secondaire, mis sur pied par le ministère des Affaires indiennes et du Nord, a permis cette année à 228 jeunes autochtones du Québec de trouver de l'emploi à l'intérieur de leur communauté. 31 conseils de bande avaient fait parvenir des résolutions au ministère des Affaires indiennes et du Nord à l'effet de solliciter la participation de leur réserve à ce programme.

Le budget affecté au programme d'emploi pour l'été 1976 a été de l'ordre de \$189,000, soit une augmentation de \$13,000 sur celui de 1975.

En ce qui concerne la réserve indienne de Bersimis, huit étudiants ont participé à un projet d'étude de leur communauté. Cette étude avait été commandée par le conseil de bande de Bersimis qui voulait donner une nouvelle orientation à la vie sociale, culturelle, politique, économique, éducative et récréative de la réserve.

Bourses de la CIP

La Compagnie internationale de papier du Canada a décerné sept bourses à des étudiants dans le cadre de son premier programme annuel de bourses d'études pour les enfants de ses employés. Les bourses consistent en un montant de \$1,000 par année et peuvent totaliser \$4,000 selon la durée du cours.

C'est un comité indépendant — l'Association des universités et collèges du Canada — qui a choisi les boursiers en fonction de leur réussite académique. Deux bourses ont été décernées dans la région d'Ottawa, deux dans celle du Saint-Maurice, une dans le sud du Québec, une dans la région de l'Atlantique et une dans celle du sud de l'Ontario et des provinces de l'Ouest.

La loi 22 à McGill

Dans le but de se conformer à la loi 22, l'université McGill a décidé d'établir une série de critères qui la guideront dans cette entreprise. Toutefois, le vice-recteur Yaffe a soutenu que l'université ne pourrait appliquer immédiatement toutes les clauses de la loi 22 qui la concernent, à moins qu'elle reçoive une subvention du ministère de l'Éducation à cet effet.

Malgré tout, l'université a établi sept catégories de documents, textes et écrits de toute sorte qui seront rédigés dans les deux langues. Un ordre de priorité a été fixé relativement à tous ces documents qui émanent de l'université.

Signalons, entre autres, tous les contrats, les formules d'inscription, les factures, les reçus, les textes se rapportant aux avantages sociaux des employés, aux conditions d'emploi, tous les panneaux donnant des indications au public, tous les messages annonçant les services de l'université, le taux des cours, etc.

Jacques Couture

M. Jacques Couture, candidat à la mairie de Montréal contre le maire Jean Drapeau, aux dernières élections municipales, a appris dernièrement qu'il ne pourra enseigner au module de travail social du département de sociologie de l'université du Québec à Montréal. Le conseil mixte et paritaire (étudiants-professeurs) du module s'est prononcé contre son engagement. La raison qu'on a donnée: M. Couture n'est pas "assez à gauche". M. Couture a commenté cette situation en disant qu'il "avait échoué à l'examen d'entrée idéologique de l'UQUAM".

La Fédération de l'Age d'or du Québec réclame l'indexation de la pension de vieillesse

par Denis ANGERS

"Les personnes âgées du Québec veulent atteindre à la reconnaissance pratique de leurs droits et à la juste perception de leurs devoirs envers la société. Pour ce faire, elles ont besoin d'un

instrument, d'un maître d'œuvre: la Fédération de l'Age d'or du Québec (FADOQ)".

Dans le message qu'il livrait aux 500 délégués de l'Age d'or réunis à Québec au cours de la fin de semai-

ne, le président de la Fédération, M. Wheeler Dupont, a lancé un appel à tous les Québécois de plus de 50 ans afin qu'ils "joignent les rangs des clubs et qu'ils contribuent ainsi à l'amélioration de la qualité de vie de la personne âgée".

Les représentants des 800 clubs de l'Age d'or du Québec ont profité de leur sixième congrès annuel pour se pencher sur les problèmes de la retraite, du travail et des loisirs.

Dimanche avant-midi, l'as-

semblée générale de la Fédération entérinait les recommandations issues des exécutifs locaux et des ateliers de travail tenus la veille. Au nom de ses 105,000 membres, la Fédération réclame entre autres l'indexation au coût de la vie de la pension de

sécurité de la vieillesse, le versement au conjoint qui ne travaille pas d'une pension dès qu'il atteint 60 ans, et le droit facultatif au travail après 65 ans.

Du gouvernement provin-

cial, les clubs de l'Age d'or attendent la création d'un Office de planification en vue de mieux structurer toutes les politiques d'hébergement et de santé pour les personnes âgées du Québec. Au palier scolaire enfin, la Fédération recommande que les personnes âgées puissent se prévaloir d'une exemption de la taxe scolaire de l'ordre de 50%.

Priorité de la FADOQ

Pour 1976-1977, la Fédération désire prioritairement regrouper les quelque 340,000 personnes âgées du Québec qui n'appartiennent pas encore au mouvement. Ce travail d'organisation, intitulé le grand rassemblement, s'adresse d'abord aux membres des clubs de l'Age d'or non fédérés puis, dans un sens plus large, à tous les Québécois âgés.

Pour le président de la Fédération, ce rassemblement est chose essentielle car les hommes et les femmes du troisième âge ont besoin de faire valoir des maintenaient leurs droits et leurs privilèges afin que, conséquence peut-être de la dénatalité occidentale, le XXI^e siècle soit véritablement le siècle de la personne âgée.

L'Ordre des opticiens fait appel aux syndicats

MONTREAL (PC) — Lors du congrès de l'Ordre des opticiens d'ordonnance du Québec, à Montréal, au cours du week-end, le président, M. Marc Cossette, a demandé aux chefs syndicaux du Québec d'inclure dans leurs revendications, en matière de sécurité au travail, certaines clauses sur la protection de la vue et des yeux de leurs membres.

"Depuis des années, a dit M. Cossette, des ouvriers québécois placent une ordonnance dans un casier et retournent, une semaine plus tard, chercher des lunettes dont aucun spécialiste n'a contrôlé la qualité. Les dirigeants syndicaux et les ouvriers doivent appuyer nos revendications pour que toutes les lunettes portées en industrie passent par les services de professionnels compétents."

M. Cossette a réclamé du gouvernement des gestes "qui lui étaient recommandés il y a neuf ans par la commission Castonguay-Nepveu" pour départager les responsabilités professionnelles entre les optométristes et les opticiens d'ordonnance.

Il a parlé de certains problèmes découlant "des chevauchements interprofessionnels consacrés par nos autres professionnels du Québec, sont payés à la fois par le gouvernement et la population."

M. Bernard Lachapelle, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, a déclaré, lors de ce même congrès, qu'il avait suggéré à l'Office des professions d'examiner immédiatement et en profondeur la comptabilité des lois du travail et des lois professionnelles. Il a même déclaré que le principe même du droit de grève dans ces secteurs devait être réexaminé.

M. Lachapelle en a profité pour inaugurer le département de technique de prothèses visuelles, au CEGEP Édouard-Montpetit, à Longueuil.

Chez les militants libéraux fédéraux, l'heure est à l'examen de conscience

JONQUIERE (PC) — Une meilleure explication du programme du bilinguisme à travers tout le Canada, la poursuite, jusqu'à l'échéance prévue, du programme anti-inflation, et une amélioration de la politique laitière, telles sont les principales résolutions qui sont ressorties, hier, du colloque régional que tenait le Parti libéral

pour les régions du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, à la polyvalente de Jonquière.

Par contre, contrairement à ce qu'on avait anticipé, très peu de propositions à caractère régional ont été discutées et votées par les quelque 150 participants, venus des comtés de Charlevoix, Chi-

coutimi, Lac-Saint-Jean, Lapointe, Manicouagan et Roberval.

Ce qui a d'ailleurs fait dire aux trois représentants du parti ministériel dans la région, le ministre Marcel Lessard, le député de Chicoutimi, M. Paul Langlois, et le député de Jonquière, Me Gilles Marceau, que si les gens

n'avaient pas cru bon "discuter" des problèmes régionaux, c'est sans doute qu'ils s'intéressaient grandement aux problèmes nationaux, et ce, d'autant plus que leur parti vit actuellement sa période la plus "creuse" depuis plusieurs années, au chapitre de la popularité.

Par ailleurs, en dépit des

réticences manifestes du ministre Marcel Lessard, les participants ont accepté une résolution demandant, d'une part, que la rétribution des quotas laitiers soit établie selon le pourcentage des coupures réelles de chaque producteur et, d'autre part, que le gouvernement fédéral verse aux producteurs un octroi équivalent à celui que

se propose de verser son homologue québécois.

A plus long terme, on souhaite que la Commission canadienne du lait ait droit de regard sur la distribution des quotas, conjointement avec la Fédération des producteurs laitiers du Québec.

De plus, on propose au gouvernement d'aider finan-

cièrement, sur une période de cinq ans, les producteurs laitiers qui se conforment aux politiques laitières fédérales.

Enfin, toujours au niveau de la production laitière, une résolution suggère au gouvernement d'encourager la production locale de fromage, pour atténuer les effets néfastes de l'importation.

Biron escompte une prise du pouvoir "à la Johnson"

par Roger BELLEFEUILLE
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Pour le nouveau chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron,

qui faisait face hier à un auditoire de plus d'un millier de personnes, le congrès d'orientation de son parti, en fin de semaine, à Montréal, aura été une réédition des

assises unionistes de 1965 qui avait précédé la victoire, l'année suivante, de ce parti, sous Daniel Johnson.

Prenant parole à la séance de clôture, c'est en effet un véritable discours pré-électoral que s'est permis le nouveau timonier unioniste, qui, il y a moins de cinq mois encore, était pratiquement inconnu sur la scène politique pan-provinciale et n'était même pas un membre de ce parti.

Mettant en cause le leadership de M. Bourassa, constatant que les Québécois ne sont pas heureux, repoussant pour les Québécois "l'aventure de la séparation", d'autant plus qu'avec l'affaire du Jour "nous ne pouvons plus nous fier aux chiffres fournis par les experts du PQ", la seule option valable reste donc, il va de soi à ses yeux, celle de l'Union nationale.

C'est donc le temps, a-t-il

insisté, sur ce ton monocorde et un peu déclamatoire, de décider pour l'Union nationale et de relancer la petite et la moyenne entreprise, de planifier le développement de l'agriculture, de remplacer la grève, d'humaniser les soins aux malades, de simplifier l'assurance-hospitalisation, d'être réaliste dans la question linguistique, d'être conciliant tout en défendant l'autonomie de la province en matière constitutionnelle.

Ce qui lui a valu, en reprenant son siège, une acclamation debout et certes enthousiaste de la part de l'assistance, où les moins de trente ans formaient une minorité.

Quelques larmes

M. Biron ne fut pas le seul à recevoir une ovation. Alors qu'il rendit hommage au "deuxième fondateur" de l'Union nationale, le député de Johnson, M. Maurice Bellemare, celui-ci fut alors l'objet d'une longue et vibrante acclamation. Ecarlate d'émo-

tion, les yeux empués, la gorge nouée, M. Bellemare reçut l'hommage en silence.

C'est d'ailleurs ce dernier qui, ayant prononcé l'allocution d'ouverture, samedi matin.

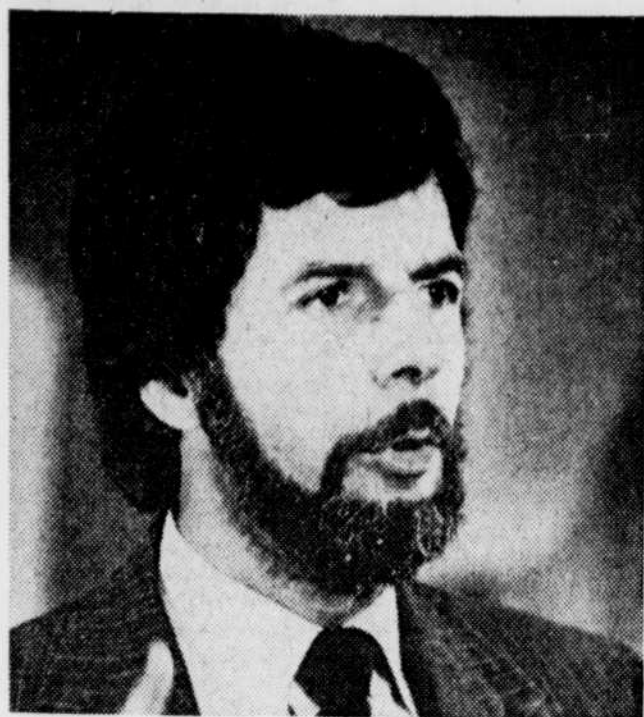
Il a alors prédit que la prochaine élection serait pour le parti dans lequel il militait depuis près de 40 ans, celle de la dernière chance.

Rappelant que l'Union nationale avait fait mordre la poussière à "l'équipe du tonnerre" de M. Lesage, en 1966, pour M. Bellemare, l'UN-1976

n'a rien à offrir, sinon le pouvoir.

Il a salué M. Biron comme une personne "responsable, réaliste, jeune, dynamique", se disant convaincu que les unionistes avaient maintenant retrouvé leur fierté partisane, "une fierté que les libéraux et les péquistes n'ont même pas".

Et de conclure le député de Johnson, à nouveau acclamé, "on est des gens ordinaires, nous, et les gens aiment ça". Enfin, M. Bellemare a de nouveau affirmé qu'il se représentait dans son comté.



Biron: "Être conciliant tout en défendant l'autonomie".

L'UN croit pouvoir amasser \$3 millions pour la campagne

par Roger BELLEFEUILLE
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — L'Union nationale engagera jusqu'à trois millions dans une prochaine campagne électorale.

Cette somme assez rondelette, qu'elle n'a pas à l'heure actuelle, l'UN espère la recueillir lors d'une campagne de financement amorcée il y a environ deux semaines.

C'est ce qu'a fait savoir en fin de semaine, à Montréal, le chef de ce parti M. Rodrigue Biron, au cours d'une des trois conférences de presse données en moins de 48 heures dans le cadre du congrès d'orientation politique de son parti, au Reine Elizabeth.

M. Biron estime que ces millions seront nécessaires pour mener une campagne

électorale du même "style" que celles du Parti libéral et du Parti québécois.

Quant à la situation de la caisse du parti, M. Biron a fait appel à l'un des nouveaux fiduciaires, Me Léopold Fournier, de Québec, pour répondre aux questions.

Ce dernier n'a guère été plus explicite que son chef lors d'entrevues précédentes à ce sujet.

M. Fournier, prudent dans ses propos, a rappelé que l'Union nationale avait cinq millions en caisse avant l'élection de 1973, qu'elle en a dépensé trois millions pour la campagne électorale d'alors sous Me Gabriel Loubier, le chef du temps, et qu'il y a en quelque sorte un montant de deux millions qui s'est égaré quelque part.

AVIS A NOS ANNONCEURS

Nous prions nos annonceurs de bien vouloir prendre note que

nos bureaux seront fermés

LUNDI 11 OCTOBRE

FETE DE L'ACTION DE GRACES

et le journal ne sera pas publié.

Nous vous invitons à consulter le calendrier suivant pour vous assurer de la publication de vos annonces:

DATE DE PARUTION

Mardi 12 oct.
Mercredi 13 oct.
Jeudi 14 oct.

DATE LIMITE DE RESERVATION

Mercredi 6 oct.
Jeudi 7 oct.
Vendredi 8 oct.

avant 16:30 hres

LE SOLEIL

Service de la publicité

Tél.: 647-3435

Simple comme bonjour!



Nos nouveaux réveille-matin électroniques à affichage numérique

L'un est à peine plus gros qu'un cigare; l'autre, un peu plus gros qu'un paquet de cigarettes, mais tous les deux sont offerts à des prix de lancement!

A noter: la ligne moderne et dépouillée, le boîtier et piedouche en aluminium guilloché. Un style à mériter un prix. A remarquer: la luminosité de l'affichage électroluminescent (L.E.D.), les secondes sautantes, l'indicateur de sonnerie et des heures après midi. Avec cordon pouvant se brancher sur n'importe quelle prise.

100% transistorisés; précis à 5 minutes près par année!

Modèle 305, en haut sonnerie de 12 heures; poids: 4 oz; dimensions: 5 1/4" x 1 1/8" x 1 1/8". \$34.95

Modèle 303, en bas, sonnerie de 12 heures avec dispositif d'attente de 20 minutes; régulateur de luminosité: affichage brillant pour le jour ou atténué pour le soir; poids: 7 oz; dimensions: 3" x 3 3/4" x 2". \$39.95.

16, de la Fabrique
692-3822

Place Québec
529-0231

Place Ste-Foy
653-4035

BIRKS
JOAILLIERS

Plaqué argent
et verre fin



Un cadeau de cachet européen à offrir à l'hôtesse... Elle s'en servira pour le thé, le café, la vichyssoise, le consommé en gelée, le sorbet... ou comme pièce de collection.

3 pièces: godet en verre, tasse et soucoupe en plaqué argent, \$10.

BIRKS
JOAILLIERS

16, de la Fabrique
692-3822

Place Québec
529-0231

Place Ste-Foy
653-4035

norman

maternité

C'EST AUSSI pour la future maman
LA CAPE

très ample, froncée légèrement à l'empicement avant et arrière, boutonnée au cou et drapée d'une longue cravate en 'plaid' assorti. Elle est bleue, rouge, rouille ou noire et petite, moyenne ou grande. **79.98**

l'ensemble en velours milleraies illustré n'est qu'un exemple parmi le choix offert dans notre département. A la coupe originale et jeune, il est disponible en brun, vert et rouille. Grandeur 7-8 à 15-16. **38.98**

Dites: 'portez à mon compte'.

mail st-roch, place laurier, place fleur de lys, galeries chagnon

Déçus, les Italo-Québécois s'adressent à l'ombudsman

MONTREAL (PC) — Les Italo-Québécois qui s'estiment lésés par la loi 22 iront voir l'ombudsman, à l'invitation même du premier ministre Bourassa qui faisait con-

naître, vendredi, sa réponse au Consiglio. Mais ce n'est pas la solution rapide et logique que nous attendions, a déclaré hier M. Donato Taddeo qui revendique une

révision de l'application des tests d'aptitude linguistique pour 2,000 familles d'origine italienne.

Tout en se disant profondément déçu de la riposte du chef du gouvernement, qu'il soupçonne avoir été influencé par l'intransigeance du ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenue, M. Taddeo a précisé que le Consiglio allait d'abord étudier le processus de recours au protecteur du citoyen pour ensuite aller soumettre les nombreux griefs à son jugement. Il a aussi confirmé que l'organisme irait consulter des analystes "neutres" à l'université Princeton, de

Washington, pour faire une évaluation scientifique des tests d'aptitude.

Cette prise de position, à laquelle personne ne s'attendait dans la communauté italienne en fête, hier, au parc Turin, dans le nord de la métropole, a créé un remous parmi les dignitaires et la foule qui avaient célébré jusque-là le dévoilement d'un monument à la mémoire de Christophe Colomb.

Fraternité

Tous les discours précédents, prononcés en français par les notables italiens, parlaient justement de "fraternité, d'amitié et de solidarité au-delà des origines

ethniques" et voulaient éviter de politiser cette manifestation, rendue encore plus grandiose par le temps magnifique. Et lorsque, à la fin, M. Taddeo, qui s'était jusqu'à présent acquitté de sa tâche de maître de cérémonie sans aucune allusion au conflit linguistique, a lu sa courte déclaration, en italien, l'atmosphère s'est assombrie

pour faire place à un malaise généralisé.

Des participants ont murmuré que "ce n'était vraiment pas le moment de faire de la politique et que le Consiglio ne représente qu'une infime minorité de contestataires".

M. Taddeo a expliqué aux journalistes, à l'issue de la

cérémonie, qu'il n'allait pas rater cette occasion "même dans un esprit de fête". "Car, a-t-il ajouté, il se passe quelque chose de très important ici même au Québec et il nous appartient de dénoncer cette injustice."

L'ambassadeur d'Italie au Canada, M. Giorgio Smoquina, a pour sa part fait un

vibrant plaidoyer en faveur de "l'héritage commun de nos deux peuples, du patrimoine humain et spirituel édifié par les grands hommes de nos pays respectifs". Paroissant Rostand, il a alors lancé un appel à l'unité en invitant les deux communautés à "prendre le soleil pour le faire resplendir dans l'amitié italo-canadienne".

Télé-Capitale: les retards sont imputables aux demandes syndicales

Le retard dans les négociations à Télé-Capitale est imputable aux demandes syndicales pour modifier leur unité de négociation et pour obtenir l'intervention d'un conciliateur, selon les dirigeants de cette station de télévision de Québec.

attendre" la décision du Conseil canadien des relations de travail sur ces demandes, avant d'entreprendre la ronde ultime de négociation, fait valoir un communiqué patronal. Et comme le CCRT ne tient ses audiences publiques qu'à compter du 18 octobre, les négociations sont bloquées jusqu'à cette date, déclare Télé-Capitale.

La compagnie "croit devoir

SPECIALEMENT POUR VOUS
MARDI APRES-MIDI OU
LUNDI SOIR

COURS D'INITIATION AUX
RELATIONS HUMAINES
(SESSION D'AUTOMNE)

NOUS AVONS TOUS LE CHOIX ENTRE:

- 1- Viser un but OU végétier
- 2- L'entregent OU la timidité
- 3- La confiance en soi OU la peur
- 4- L'esprit de décision OU l'indécision
- 5- La maîtrise de soi OU l'énervement
- 6- Le succès OU l'échec
- 7- La persuasion par la parole OU le trac
- 8- L'enthousiasme OU la tristesse
- 9- La bonne conversation OU les commérages
- 10- Une attitude positive OU des complexes
- 11- L'auto suggestion OU l'abandon aux circonstances
- 12- La culture personnelle OU l'ignorance
- 13- La vie familiale OU la solitude
- 14- Le leadership et le travail d'équipe OU l'isolement
- 15- Améliorer sa personnalité OU demeurer médiocre
- 16- Le bonheur OU le malheur

CENTRE DE RELATIONS HUMAINES
DE QUEBEC INC.

(Nouveau nom de l'Institut de Personnalité)
Palais Montcalm, suite 220
Québec G1R 3P1

Permis de culture personnelle # 069533

PRENEZ UN RENDEZ-VOUS PRIVE OU ASSISTEZ A UNE PREMIERE
RENCONTRE LUNDI SOIR A 7H. C'EST SANS OBLIGATION.

Pour information
le jour: 692-3890 | le soir: 524-1976

ROBERT

LA FORCE

Opticien d'Ordonnances



BUREAU PRINCIPAL
POLYCLINIQUE VISION - SAINTE CHAREST
210, BOUL. CHAREST E., face Gare Centrale d'Autobus
(Ouvert 5 jours, 5 soirs)
529-1714

SUCCURSALES

- Place Fleur de Lys • Galeries Canadiennes • Sears Laurier
- Village Normand, Place Laurier • Sears Lévis
- Mail St-Roch • 441 ouest, St-Vallier
- Centre Jadis • St-Georges de Beauce
- Montréal • Paris

LUNETTES

VERRES DE CONTACT

"Pour moi, c'est un brin d'éternité"

"Ça peut vouloir dire bien des choses. Dans ce diamant, je retrouve le soleil et mes rêves de l'été dernier... déjà réalisés.

C'est notre diamant à tous les deux, parce que nous l'avons choisi ensemble chez Birks. Un moment merveilleux qui nous remplit de bonheur. Nous avons confiance en Birks, ce sont des professionnels bien informés.

C'est pourquoi nous savons que notre diamant est de la meilleure qualité possible.

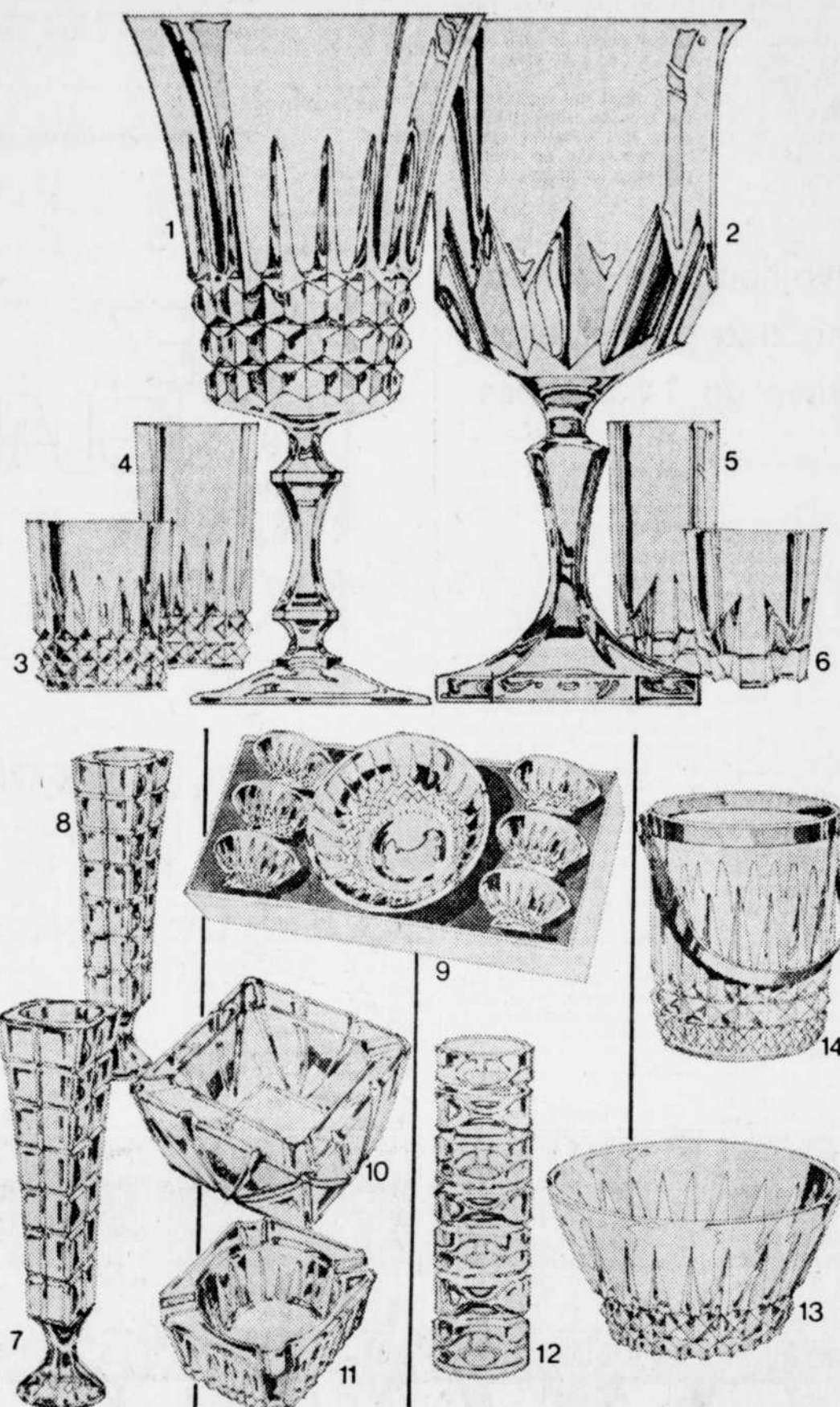
Un mirage d'éternité?...
La plus belle bague que j'aie jamais vue!"



Des dépliants sur les diamants sont à votre disposition chez Birks. Prenez-en un.

les **Diamants Birks**
ont l'éclat de l'amour

16, DE LA FABRIQUE, TEL.: 692-3822 - PLACE QUEBEC, TEL.: 529-0231 - PLACE STE-FOY, TEL.: 653-4035



A prix spéciaux!

La verrerie Cristal d'Arques-signature d'une belle table!

Vous qui aimez les belles choses, voici un cristal importé de France qui ne manquera pas de vous plaire. Chaque pièce de verrerie Cristal d'Arques a une teneur en plomb de 24% et est présentée dans une scintillante gamme de motifs renommés. Profitez de cette offre spéciale pour donner plus d'éclat à votre table des grandes occasions. Chez Eaton, Place Ste-Foy (252).

- | | |
|--|---|
| 1. Opera: verre à eau (représenté), verre à vin, sherry/porto, verre à liqueur, flûte à champagne. Les pièces de ce motif sont vendues à l'unité.
Prix Eaton 4.46 ch. | 7. Siloflor: petit vase, 8 1/2" de hauteur.
Prix Eaton 6.97 ch. |
| 2. Chaumont: verre à eau (représenté), verre à vin, verre à porto/sherry, verre à liqueur, verre à champagne/sorbet, flûte à champagne/parfait et gobelet.
Prix Eaton 6 pour 15.75 | 8. Soliflor: petit vase, 5" de hauteur.
Prix Eaton 3.22 ch. |
| 3. Villandry: verre à "Old Fashioned".
Prix Eaton 6 pour 17.77 | 9. Villandry: service de table, 7 pièces.
Prix Eaton 20.63 l'ens. |
| 4. Villandry: verre à "Hi-Ball".
Prix Eaton 6 pour 19.13 | 10. Trianon: cendrier, 5 1/2".
Prix Eaton 8.21 ch. |
| 5. Cheverny: verre à "Hi-Ball".
Prix Eaton 6 pour 16.88 | 11. Blois: cendrier, 4".
Prix Eaton 2.63 ch. |
| 6. Cheverny: verre à "Old Fashioned".
Prix Eaton 6 pour 17.77 | 12. Ancenis: vase, 8 1/2" de hauteur.
Prix Eaton 9.22 ch. |
| | 13. Villandry: bol, 8 3/4".
Prix Eaton 9.38 ch. |
| | 14. Villandry: seau à glace.
Prix Eaton 11.21 ch. |

EATON

L'ingérence de l'Etat est jugée convenable

Ces derniers temps, on a beaucoup discuté du rôle du gouvernement dans les affaires des Canadiens. Afin d'évaluer la réaction du public à cet égard, l'enquête Gallup a interviewé plusieurs personnes dans tout le Canada. La plupart (51 pour cent) estime que le gouvernement s'immisce, à peu près convenablement, dans les affaires du citoyen comme individu; 26 pour cent croient qu'il fait trop d'interventions et 12 pour cent, qu'il n'en fait pas assez.

De même, quant au rôle du gouvernement dans les affaires des fermiers, 33 pour cent estiment qu'il est trop grand et 23 pour cent, qu'il est trop petit. En ce qui a trait aux petits commerçants, 27 pour cent se plaignent qu'il y a trop d'ingérence gouvernementale et 22 pour cent, qu'il n'y en a pas assez.

Au sujet des syndicats et des grandes corporations, 48 pour cent estiment que le gouvernement ne contrôle pas assez les premiers, et 41

pour cent pensent de même pour les secondes; 16 pour cent seulement prétendent qu'il y a trop de contrôles.

Ce sondage s'est adressé à 1.064 Canadiens de 18 ans et plus, à travers tout le pays, au mois d'août. Compte tenu d'une marge d'erreur de 4

pour cent, cet échantillonnage traduit la réalité, dix-neuf fois sur vingt.

Voici la question: "A votre avis, le gouvernement canadien se mêle-t-il trop, pas assez ou à peu près convenablement des affaires des autres?"

Voici les réponses:

National	Trop	Pas assez	Suffisamment	Indécis
Des individus	26	12	51	11
Des fermiers	33	23	20	24
Des syndicats	16	48	19	18
Du petit commerce	27	22	28	23
Du gros commerce	16	41	22	21

Les travailleurs de Domtar à Donnacona participeront à la grève du 14 octobre

par Gérard ROCHETTE

PORTNEUF — Les quelque 500 travailleurs de l'usine de papier journal de la Domtar à Donnacona, dans le comté de Portneuf, participeront à l'arrêt de travail du 14 octobre prochain pour protester contre la loi fédérale C-173 et les mesures anti-inflationnistes.

C'est dans une proportion de 77 pour 100 que les membres du Syndicat des pâtes et papier de Donnacona (CSN) se sont prononcés en faveur d'une telle action syndicale prévue au niveau national.

Au cours d'une assemblée générale 209 des 269 travailleurs présents ont voté pour une participation au mouvement général des syndicats canadiens. Ce résultat confirme donc la position prise par ces mêmes travailleurs en mai dernier.

On sait, par ailleurs, que la semaine dernière les membres du Syndicat des employés de bureau ont égale-

ment opté dans une proportion de 75 pour 100 pour une participation au mouvement de débrayage.

Au niveau du territoire, le président du Conseil régional des Syndicats nationaux de Portneuf (CSN), M. Fernand Brière, a déclaré que les travailleurs des autres syndicats membres du conseil régional seront appelés dans les prochains jours à prendre position quant à leur participation à cet arrêt de travail.

Ceci implique les syndicats de la planche isolante de la Domtar de Donnacona, des pâtes et papier de Saint-Raymond Paper, ainsi que ceux de la Fédération des affaires sociales, à Donnacona, Saint-Marc-des-Carières et Saint-Raymond. Quant aux membres de l'Association des enseignants de la Tardivel, ceux-ci prendront une décision lors de l'assemblée générale prévue pour demain.

PARLEZ L'ANGLAIS* POUR NOËL

* Vous voulez parler l'anglais* le mieux possible et le plus vite possible?

Chez Berlitz vous commencerez à parler l'anglais avec un professeur expérimenté dès la première minute.

BERLITZ ECOLES DE LANGUES

Québec	529-6161	Montréal-Peel	288-3111
Ottawa	232-5343	Edmonton	429-5602
Sherbrooke	569-9179	Montréal-Crimée	387-2566
Toronto	924-7773	Calgary	265-3850
Trois-Rivières	378-2811	Vancouver	685-9331
Winnipeg	942-3149		

Permis de culture personnelle no. 749385

Ministère de l'Éducation du Québec.

MAX FACTOR

Pollack

• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis

ULTRALUCENT

ULTRALUCENT ULT

UNE FAÇON DE VOUS GARDER BELLE...

Max Factor a conçu pour vous des produits de qualité répondant aux besoins de la femme d'aujourd'hui.

A) "Ultralucents Waterproof Blush". Couleurs: blushing cherry, blushing pink, blushing peach, blushing bronze. **4.75**

B) "Whipped Creme Make-up" nacré. Couleurs: creme glow, cool bronze, cool beige, natural honey, true beige, nouveau beige, natural beige, peach down. **4.95**

C) Whipped Creme Blush". Couleurs: creamy cherry, creamy peach, creamy pink, creamy bronze. **4.75**

D) "Waterproof Make-up". Couleurs: cool bronze, cool beige, natural honey, creme glow. **5.25**

E) Ombre à paupières avec applicateur extensible. **2.50**

F) Rouge à lèvres. Choix de 15 couleurs. **2.25**

Lash Maker

Lip Maker

CADEAU:

offert avec tout achat de \$7.00 et plus. Présenté dans un emballage-carton attrayant, et comprenant: Fond de teint fluide "Ultralucents", poli à ongles, mascara, ombre à paupières 2 tons et rouge à lèvres.*

y a pas mieux placé!

AVANT

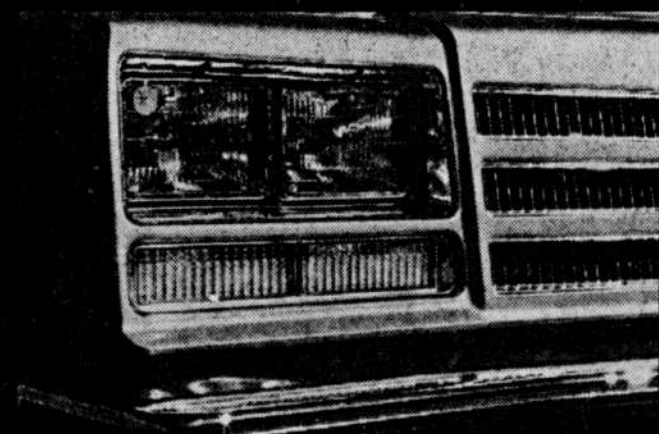
AVANT

AVANT

AVANT

AVANT

Avant. Avant, il y a le choix de votre nouvelle voiture. Choix d'importance car avec l'achat d'une maison c'est la plus sérieuse transaction dans la vie d'un individu. Avant, il y a vos besoins particuliers, ceux des vôtres. Avant il y a vos exigences personnelles concernant les performances, l'économie, le design de votre prochaine automobile. Avant, il faut venir chez Giguère Autos et explorer la gamme des GM Pontiac, Buick, Cadillac 1977.



GIGUÈRE AUTOS
c'est pour après qu'on y pense avant!

giguère
autos
y a pas mieux placé!
ANGLE BOUL. HAMEL/LAURENTIEN

Les employés de Bombardier à La Pocatière en appellent de la décision de la commission anti-inflation

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

la commission, devait être versée aux employés à compter du 1er octobre 1976.

que cet appui n'est pas inconditionnel.

deux parties patronale et syndicale.

LA POCATIERE — Les employés syndiqués avec la CSN de la compagnie Matériel de transport Bombardier Ltée, de La Pocatière, ont décidé de loger un appel de révision, relativement à la décision récente de la Commission fédérale de lutte anti-inflation de ramener de 26,7 à 18 pour cent la hausse salariale qui leur avait été accordée par cette filiale de Bombardier.

Selon le président du syndicat, M. Georges Bouchard, la compagnie se serait déclarée prête à appuyer la partie syndicale dans ses représentations devant justifier cette révision.

Entre-temps, pour se conformer aux dispositions de la commission qui ordonnaient d'en venir à une entente avec la compagnie pour la date limite du 3 octobre, sur l'ajustement des salaires aux taux inférieurs du décret et le remboursement des surplus de rémunération, l'assemblée syndicale a entériné un compromis.

L'augmentation de 2ième année retenue

Aux termes de la convention collective signée le 20 avril dernier, avec effet rétroactif au 1er octobre 1975, une majoration salariale de 9,03 pour cent, approuvée par

Etant donné leur demande de révision, les employés de Bombardier de La Pocatière ont proposé que cette hausse de deuxième année soit retenue par la compagnie et gardée en réserve, dans l'attente du règlement final de la commission.

Ainsi, comme le précise une résolution syndicale, il sera demandé à la compagnie de continuer de payer ses employés aux taux actuels majorés à 26 pour cent, quitte à ce que l'augmentation de deuxième année serve à rembourser les trop perçus. Ce montant s'élèverait à quelque \$170.000, à raison d'un rajustement moyen de \$0,31 l'heure et s'étendant sur une période de six mois. Dans l'entente intervenue en avril dernier, la compagnie avait déjà été autorisée par le syndicat à retenir 50 pour cent de l'augmentation rétroactive, comme tampon éventuel à une décision défavorable de la Commission anti-inflation.

Appui conditionnel

Concernant l'appui que la partie patronale pourra apporter au syndicat, dans sa demande de révision logée auprès de la Commission Pénin, le directeur général de l'usine de Bombardier de La Pocatière, M. Raymond Royer, a déclaré au SOLEIL

Il a précisé que la compagnie était prête à défendre les représentations syndicales, en autant que celles-ci soient en accord avec les points de vue sur lesquels une entente conjointe a déjà été prise et adoptée par les

Ce qui excluait, a-t-il mentionné à titre d'exemple, des données additionnelles comme celle de chercher à vouloir comparer le cas de l'usine de La Pocatière à celui d'une entreprise comme XLW-Worthington, de Montréal.

2% escompte sur tout achat de \$50 et plus payé en argent et apporté.

NOUS FAISONS LA LIVRAISON A L'EXTERIEUR EGLEMENT.

SPECIAL
Poignée de porte garantie
G. robe Chambre A clés
\$2.95 \$3.50 \$6.85

DECLIN DE PIN
8 po. **\$245 M.P.**

BOIS DE TOUTES SORTES
1 x 2 - 1 x 3 - 2 x 3 - 2 x 4 - 2 x 5 - 2 x 6 - 2 x 8 - 2 x 10.
Planches de toutes sortes
Exemples: 2 x 3 - 8 p. .40
2 x 4 - 8 p. .55
4 x 4 - 8 p. (chêne). **\$2.50**

PORTE PATIO SOLARIS
5' = **\$305**
6' = **\$350**

TUILE à plafond
1re qualité: 1/2" x 12" x 12" **.15**

STYROFOAM
Bleu 1" S.M. **\$170 M.P.**

PIN MOULURE
3/4" x 8" **\$340 M.P.**

BOUITIERES G.S.W.
Fini émail blanc
choix d'accessoires **\$36 p.l.**

TEINTURE INT. ET EXT.
Choix de couleurs
le gallon **\$5.95**

"RIPPE PRESSEE"
"ASPEN" 1/4" - 4 x 8 **\$4.60**

VENEER

3/16" **\$ 6.40 f.**
3/8" **\$ 6.95 f.**
1/2" **\$ 9.40 f.**
5/8" **\$10.95 f.**
3/4" **\$13.95 f.**
1/4" sablé **\$ 5.95 f.**

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE
Aussi matériaux neufs de toutes sortes à prix d'usines

MODERN PLYWOOD LTD.
1295, Courcellette - Val Bélar - Tél.: 842-1911
• Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir •

SOYEZ BIEN DANS VOTRE PEAU

LE NETTOYAGE DES CUIRS ET DES SUEDES

est un travail délicat qui exige l'intervention de spécialistes.

Grâce à un détergent approprié et à un équipement hautement perfectionné, les nettoyeurs Net-Top redonnent aux cuirs leur éclat original et aux suèdes la souplesse qui les caractérise.

10 nettoyeurs Net-Top sont à votre disposition. Il y en a sûrement un tout près de chez-vous!

NET-TOP
Net-Top utilise le procédé
Suede-life

10 SUCCURSALES:

1444 MAGUIRE, SILLERY
857 MYRAND, STE-FOY
CENTRE D'ACHATS MAIL DE CAP-ROUGE
1000 BOUL. LA CHAUDIERE, CAP-ROUGE

CENTRE D'ACHATS PARC-NEILSON, STE-FOY
CENTRE D'ACHATS DE LA COLLINE, STE-FOY
CENTRE D'ACHATS PLACE QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY
CENTRE D'ACHATS DUBERGER, DUBERGER

CENTRE D'ACHATS L'ORMIERE, NEUFCHÂTEL
CENTRE D'ACHATS INNOVATION, STE-FOY
CENTRE D'ACHATS PLACE ST-LOUIS-DE-FRANCE, STE-FOY

Puis après? Après, c'est peut-être plus important qu'avant. Après «contrat-clé-poignée de main», il s'agit de service après-vente. Et lorsqu'il s'agit de service après-vente, Giguère Autos reste encore le mieux placé. Une équipe prévenante, des mécaniciens entraînés, du matériel technique de premier ordre et surtout une volonté bien arrêtée de faire ce qu'il faut pour garder votre auto neuve... neuve plus longtemps!



GIGUÈRE AUTOS
c'est pour après qu'on y pense avant!

giguère autos
y a pas mieux placé!
ANGLE BOUL. HAMEL/LAURENTIEN

APRES
APRES
APRES
APRES
APRES
y a pas mieux placé!

La certitude d'une élection imminente réunit le PQ

par Pierre CHAMPAGNE

Jamais le Parti québécois n'aura été aussi prêt à affronter l'électorat qu'en automne 1976. Le pire qui pourrait nous arriver serait que le premier ministre attende l'an prochain pour appeler les Québécois aux urnes.

Ces phrases lancées par un des députés au Conseil national du PQ, dont les assises se déroulaient, en fin de semaine, à Shawinigan, résument bien l'état dans lequel se trouvent les troupes péquistes à la veille d'une élection appréhendée.

Dès le début de cette réunion de deux jours, samedi matin, les "officiers" péquistes devaient se faire gonfler à bloc par des déclarations à l'emporte-pièce de leurs généraux.

Le président du parti, M. René Lévesque, devait être catégorique: "Je demande instamment à tous les candidats, à tous les exécutifs de se mettre à la tâche sans délai. Les libéraux ne peuvent arrêter leur machine électorale emballée; ça va devenir irréversible avant la fin de la semaine qui vient".

Le chef parlementaire du Parti québécois, M. Jacques-Yvan Morin, était tout aussi persuadé de l'imminence d'une élection, sinon plus encore que son chef politique:

"Il n'y a pas de si; nous sommes déjà en pleine campagne électorale. Bourassa se cherche un prétexte actif et ça peut être n'importe quoi" devait déclarer M. Morin aux deux ou trois cents députés qui s'étaient donné rendez-vous à la polyvalente des Chutes dans le comté de Saint-Maurice.

Gel des conventions

C'est cependant l'organisateur en chef du parti, M. Michel Carpentier, qui devait s'avérer le plus éloquent:

"Bourassa va nous donner

Défaite du PQ, en cour

MONTREAL (d'après PC) — Le Parti québécois a perdu sa première bataille pour que les étudiants soient inscrits sur la liste électorale de l'endroit où ils étudient, et non de la localité de leurs parents.

M. Pierre Pelletier, un étudiant de 22 ans, qui était défendu par Me Jean Gagnon, le président du comité juridique du PQ, a échoué dans sa tentative de se faire inscrire dans une circonscription de Montréal. Il devra aller voter à Plessisville, à 100 milles de là, où habitent ses parents. Ainsi en a décidé un juge de la cour supérieure du Québec.

"Cette façon de faire va empêcher des milliers d'étudiants de voter", a dénoncé Me Gagnon.

28 jours, pas un seul de plus. Préparez votre plan de campagne, votre budget, vos structures d'accueil. Ça presse".

L'exécutif national du Parti québécois est à ce point persuadé qu'il y aura des élections à l'automne que, paradoxalement, il a ordonné de ne plus tenir de convention, de réunion pour le choix d'un candidat, avant que le président des élections ait reçu l'ordre d'émettre les brefs.

M. Carpentier a expliqué ce geste en déclarant que si des élections devaient se tenir, par exemple, à la mi-novembre alors que dans certains comtés, on a déjà prévu tenir, à cette même époque, une convention pour choisir un candidat, tout serait à recommencer puisqu'il faudrait avancer ce choix de trois ou quatre semaines.

Afin de ne pas dépenser d'argent inutilement en littérature et pour ne pas mêler les députés en leur présentant deux dates différentes, le PQ préfère geler, pour quelque temps du moins, la tenue de ses réunions pour le choix d'un candidat.

"Préparez quand même toute votre affaire, devait ajouter M. Carpentier, parce que lorsque les élections seront déclenchées, il faudra être prêt".

Le budget

Si les troupes péquistes sont prêtes mentalement, elles le sont aussi pécuniairement. Et il ne manquait que le mot du trésorier à cette brochette d'optimistes pour assurer les députés de ce Conseil national que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Là aussi, le PQ a décidé de mettre le paquet, puisque c'est pas moins de trois millions de dollars que l'on s'engage à investir dans la prochaine campagne, tant en publicité qu'en dépenses de toutes sortes.

Pour récolter ce trois millions de dollars, le trésorier, M. Pierre Renaud, compte sur deux sources principales: d'abord le remboursement des dépenses électorales dans une centaine de comtés, cela en vertu de la loi électorale; ensuite sur une campagne de financement qui sera lancée à travers tout le Québec lorsque les élections seront déclenchées.

M. Renaud n'a pas l'intention de répéter, en 1976, les erreurs de 1973 et "de se laisser noyer dans la propagande électorale du Parti libéral".

On estime en effet que lors du dernier scrutin, le budget du Parti québécois en publicité était environ trois fois moins important que celui des libéraux. "Nous allons réduire cet écart cette fois-ci".

Les chicanes de familles

Les militants ont été tellement bousculés au tout début des assises, par cette vague électorale qu'ils en ont oublié leurs querelles intestines.

Il ne fut nullement question, par exemple, du leadership plus ou moins contesté de M. Lévesque. On ne change pas de général à la veille d'un combat. On glissa très rapidement sur l'affaire de la fermeture du quotidien "Le Jour". La seule fois où

l'on présenta le sujet fut pour déclarer que "nos adversaires s'en serviront contre nous durant la campagne électorale".

La seule "querelle intesti-

ne" qui devait faire parler d'elle durant ces assises de deux jours fut celle engendrée, en février dernier, par un candidat à une convention dans un comté de l'Ouest-Québécois. Déçu de ne pas avoir

été choisi, ce candidat membre de l'exécutif de son comté, démissionna, traînant derrière lui quelques adeptes. La presse devait s'emparer de l'affaire tant et si bien qu'en fin de semaine, on tira

les choses au clair et se reconcilia publiquement et définitivement.

Par ailleurs, les péquistes, suivant en cela l'inflation, devaient accepter de faire

passer de \$100 à \$250 le montant des souscriptions qui doivent être acceptées par des instances supérieures.

En d'autres termes, les

"grosses" souscriptions de plus de \$100 devaient auparavant être approuvées par le conseil régional ou par le conseil exécutif de comté. Ce montant sera désormais de \$250.

SUPER VENTE



LE Syndicat DE QUÉBEC

• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

Des ventes comme ça, y'en a qu'au Syndicat



Oubliez le froid Caressantes... sur vous Nos fourrures

Manteau de fourrure. Rat musqué naturel ou lustré. Choix de coupe pleines peaux ou demies peaux. Manteau garni d'un col fourni de chat sauvage ou de renard bleu. Plusieurs sélections de coupe dont deux sont illustrées. Venez choisir le modèle le plus près de votre personnalité.

Rég. 699. à 899.

Super-Prix

599⁰⁰ à 799⁰⁰

"Cabretta" Coupez le froid En souplesse

Manteau de cuir souple s'adaptant à tous vos mouvements. Décontractez-vous cet hiver, dans un manteau résistant, entièrement doublé de rayonne matelassée. Longueur de 44 po. Deux modèles, tel qu'illustré. Grands 5 à 15 ans. Teintes: Mahogany Cuivre.

Rég. 140.

Super-Prix

119⁰⁰

Manteaux pour dames Mail St-Roch 3e étage. Place Laurier. Place Fleur de Lys

AVIS

AUX ANCIENS COMBATTANTS

Les Services aux Anciens Combattants et

Le Bureau de Services Juridiques des Pensions

du ministère des Affaires des Anciens Combattants

sont maintenant situés à

Place Laurier - Edifice A

suite 6010 - 6^e étage

2700, boulevard Laurier

Ste-Foy, Québec. G1C 4K5

Numéro de téléphone

694-3674

Les Services du Traitement

et

La Commission Canadienne des Pensions demeurent à

2705, boulevard Laurier

Ste-Foy, Québec.

G1V 3G2